

Guide des
études de
l'U.F.R. de
Psychologie

Informations générales.....	4
Le C2i niveau 1 – préparation et inscription aux épreuves à Lille 3	4
en 2007-2008.....	4
Qu'est-ce que le C2i ?	4
Le C2i à Lille 3 - l'inscription 2007-2008.....	4
Déroulement des épreuves.....	4
Information sur le C2i.....	5
Le CLES à Lille 3.....	6
Une certification à vocation européenne et internationale.....	6
S'informer, se préparer, s'inscrire.....	6
Se préparer.....	7
Accès aux annales sur la plate-forme Moodle.....	7
Informations à propos des personnes s'inscrivant au titre de la formation continue.....	9
Note relative au harcèlement sexuel à l'université.....	11
Organisation de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Psychologie.....	14
Présentation de l'équipe enseignante	17
Présentation du conseil d'U.F.R.....	20
Bibliothèque de l'U.F.R. de Psychologie.....	21
La testothèque.....	21
Accès dérogatoire en psychologie par validation des acquis.....	22
Les règles de progression des étudiants de licence.....	25
jurys semestriels.....	25
jurys d'année.....	25
Jurys de diplôme.....	27
1ère année de licence.....	28
Moodle.....	29
L'organisation de l'enseignement.....	30
Méthodologie du travail universitaire.....	30
Enseignements de biologie - neurosciences.....	33
Université des sciences et technologies de lille (lille 1).....	33
1er semestre (semestre 1).....	35
2ème semestre (semestre 2).....	42
2ème Année de licence.....	50
Moodle.....	51
Enseignements de biologie - neurosciences.....	56
Université des sciences et technologies de lille (lille 1).....	56
1er semestre (semestre 3).....	57

2nd semestre (semestre 4).....	62
3ème année de licence.....	68
Moodle.....	69
ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE - NEUROSCIENCES.....	72
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE (Lille 1)	72
1er Semestre (semestre 5).....	73
2ème Semestre (semestre 6).....	86

Informations générales

Le C2I niveau 1 – préparation et inscription aux épreuves à Lille 3 en 2007-2008

QU'EST-CE QUE LE C2I ?

Le C2i est le Certificat Informatique et Internet, créé et reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il valide la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cours des études et dans la vie active. Il est en continuité avec le B2i des études secondaires.

Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs :

- Une utilisation optimale d'un ordinateur personnel.
- Une bonne compétence dans les activités avancées de la bureautique.
- Une utilisation efficace des services d'Internet.
- Une mise en pratique du travail collaboratif à distance.
- Une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

LE C2I À LILLE 3 - L'INSCRIPTION 2007-2008

Le C2i niveau 1 se prépare au cours de la licence. Il est fondé sur un référentiel de 9 domaines et une procédure de certification. La certification qui comporte des épreuves théoriques et pratiques peut être acquise en un ou deux ans au choix.

L'Université Lille 3 propose deux sessions d'épreuves pour l'année universitaire 2007-2008.

- Session 1 : 17 septembre au 21 décembre 2007
- Session 2 : 7 janvier au 4 avril 2008

Pour pouvoir se présenter aux épreuves du C2i et obtenir la certification, il est nécessaire de s'inscrire. Les inscriptions s'effectuent sur le site portail de Lille 3 (accessible avec votre identifiant Lille 3, dans la rubrique C2i).

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Il existe deux parcours de certification suivant que l'on est inscrit dans une formation informatique C2i ou que l'on présente le C2i entièrement en candidat libre. La liste des formations informatiques reconnues C2i sera diffusée sur le portail Lille 3 à la rentrée universitaire.

Les étudiants inscrits dans une formation informatique reconnue C2i doivent :

- valider leur formation informatique reconnue C2i,
- s'inscrire à un groupe de formation et valider ce module d'apprentissage à distance encadré par l'équipe C2i (ce module B6 et B7 représente une vingtaine d'heures de travail pour l'étudiant),
- se présenter et réussir l'épreuve théorique de QCM.

Les étudiants inscrits en candidat libre doivent :

- préparer seul une partie des domaines de la certification, se présenter et valider à l'épreuve pratique de 3h organisée par l'équipe C2i,
- s'inscrire à un groupe de formation et valider ce module d'apprentissage à distance encadré par l'équipe C2i (ce module B6 et B7 représente une vingtaine d'heures de travail pour l'étudiant),
- se présenter et réussir l'épreuve théorique de QCM.

INFORMATION SUR LE C2i

Pour plus d'informations, contactez : c2i.contact@univ-lille3.fr ou reportez-vous sur le site portail de l'université Lille 3 à la rubrique certification C2i.

Le CLES à Lille 3

UNE CERTIFICATION À VOCATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Le CLES (Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur) a été créé pour promouvoir l'enseignement des langues dans l'université et permettre aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir attester de leur niveau de compétence, notamment à l'occasion d'une mobilité, auprès d'un employeur, ou lors de l'inscription à un concours de recrutement. C'est une certification nationale proposée aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues, articulée sur plusieurs niveaux de compétence en conformité avec les échelles de référence du Cadre européen commun de référence pour les langues. Six langues sont déjà ouvertes à la certification : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais. L'éventail est appelé à s'élargir encore. Les épreuves sont organisées autour d'un scénario unique et évaluent les quatre compétences fondamentales que sont la compréhension écrite, la compréhension orale, la production écrite et la production orale.

Les étudiants seront invités à consulter le site de l'université pour connaître les modalités d'inscription et à découvrir les outils de préparation au CLES mis en ligne sur la plate-forme Moodle. Les sessions seront organisées en fonction d'un calendrier qui sera publié à la rentrée.

Le CLES est intégré dans les politiques universitaires dans plus d'une trentaine d'établissements français. Il s'affirme désormais comme l'une des pièces importantes des dispositifs de politique des langues. L'université de Lille 3 assure la coordination du pôle Région Nord – Pas-de-Calais et participe à la conception des sujets nationaux.

S'INFORMER, SE PRÉPARER, S'INSCRIRE

Vous êtes :

- étudiant(e) à l'université de Lille 3
- inscrit(e) dans une formation autre que les langues

Vous avez la possibilité de valider vos connaissances en langues en vous présentant au CLES (certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur).

Si vous êtes inscrit(e) dans une formation « Langue » avec Langue 2 obligatoire, vous pouvez passer le CLES en Langue Vivante 2.

Si vous êtes en LEA, vous pouvez passer le CLES en Langue 3.

Vous pouvez vous inscrire quelle que soit votre année d'études au niveau que vous choisissiez.

La certification est offerte en plusieurs langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais

et en plusieurs niveaux :

- CLES 1 (correspond au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- CLES 2 (correspond au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- CLES 3 (correspond au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Pour en savoir plus sur le CLES et avoir accès à des annales, rendez-vous sur le site <http://www.certification-cles.fr/>

SE PRÉPARER

La préparation aux épreuves du CLES peut se faire en auto-formation à partir de modules de formation spécifiques.

Ces modules peuvent être préparés :

- au Centre de Ressources en Langues ou/et
- à partir d'une plate-forme de travail à distance.

Pour mieux choisir le module de formation il est recommandé d'effectuer une évaluation de votre niveau sur le site <http://www.dialang.org/intro.htm>

ACCÈS AUX ANNALES SUR LA PLATE-FORME MOODLE

1. INSCRIPTION A LA PLATE-FORME

La plate-forme Moodle de l'université Lille 3 est disponible à l'adresse suivante : <http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle>

La procédure d'inscription sur la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter et d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3. Lors de la première visite sur le site, la plate-forme vous demande de compléter votre "profil", c'est-à-dire d'entrer des informations vous concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc. Reportez-vous au "Guide étudiants" pour compléter ce profil de manière adaptée à vos besoins et vos souhaits.

2. ACCES AUX RESSOURCES

L'identifiant et le mot de passe Lille 3 donnent accès aux ressources.

L'inscription à un cours se fait de manière autonome en choisissant le cours dans la partie "Langues"

Anglais : CLES 1 ou CLES 2

Espagnol : CLES 1 ou CLES 2

3. GUIDE ETUDIANTS

Le guide d'utilisation de la plate-forme est disponible sur la page d'accueil : <http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle>.

Informations à propos des personnes s'inscrivant au titre de la formation continue

-Pour les adultes en reprise d'études dans l'une quelconque des formations de Lille3, l'aspect « organisation » est une donnée plus qu'importante dans la décision de suivre ou non la formation choisie, compte tenu du triptyque à résoudre : **activités professionnelles-activités de formation- activités familiales**

Jongler avec l'ensemble des contraintes liées à ces trois réalités quotidiennes devient pour certains un sport d'acrobaties mal connu, éprouvant sinon épuisant ;

-Dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge de la formation professionnelle continue : plan de formation, congés individuels de formation...des dossiers sont à remplir par notre service, stipulant un certain nombre d'informations précises et obligatoires : intitulé de la formation, durée des cours ,durée du ou des stages, durée hebdomadaire, répartition par jours dans la semaine...tout ceci pour permettre aux organismes financeurs de décider de la prise en charge de la formation demandée par tel ou tel salarié, tel ou tel demandeur d'emploi, en fonction des paramètres de durée et de coût.

Savez-vous que d'une part, en cas de prise en charge de la formation , des frais de formation, calculés à partir du nombre d'heures de cours (sur la base de 6,50 euros pour les licences et 10 euros de l'heure pour les masters) sont versées aux UFR correspondantes, que d'autre part la part du salaire de la personne venant en formation est remboursée à l'employeur par le fongecif... d'où la nécessité impérieuse de donner des plannings les plus exacts possibles pour calculer les absences mensuelles dues à la présence en formation.

Face au nombre grandissant de demandes ,les financeurs rejettent désormais tout dossier incomplet ...

C'est la raison pour laquelle il devient impératif, aussi bien pour l'organisation personnelle du salarié que pour l'obtention de sa prise en charge, qu'un maximum d'informations pratiques puissent figurer dans les guides des études(guide qui est souvent « exigé » comme preuve des informations figurant dans le dossier.)

Voici les informations qui nous sont demandées à faire figurer dans le guide (si pour beaucoup ils ne le sont pas déjà, du moins en partie) :

Si la formation est sur sélection : date prévisionnelle des résultats

Par année de formation :

Enseignement :

-Durée totale de l'enseignement ($CM+TP+TD$)

-Si des heures de tutorat sont prévues en plus, impliquant la présence de l'étudiant, indiquer le nombre d'heures total et éventuellement sa répartition dans le temps

-Si la formation ne suit pas le calendrier semestriel voté par le CEVU, indiquer les dates de début et de fin de la formation

Stage :

-durée totale du stage

-Organisation : en cas de stage groupé date de début et de fin

en cas de stage échelonné sur l'année : nombre de jours et / ou d'heures par semaine . Nombre de semaines

Par unités d'enseignement :

Durée de chaque unité

Organisation nb. de séances et nb. d'heures par séance (ex. :12 séances de 2h)

Si le planning est connu, l'indiquer (jour, horaires)

Plus les infos pratiques seront indiquées et plus elles seront données tôt (les faire également figurer sur le site internet) ...plus vous aiderez les adultes à suivre la formation dans de bonnes conditions : sachez qu'une demande de prise en charge doit être déposée par le salarié auprès du fongécif dans un délai maximum de 3 mois avant la date de début de la formation...ce qui veut dire que nous devrions avoir toutes les données concrètes précises et disponibles à propos de n'importe quelle de nos formations pour le 15 juin environ., dernier délai !

Merci de votre collaboration

Note relative au harcèlement sexuel à l'université

Note votée par le conseil d'administration

L'université, lieu de formation et de recherche, se doit de respecter et de faire respecter les droits de ses personnels et de ses usagers et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun.

C'est pourquoi elle souhaite promouvoir un environnement exempt de discrimination et de violence. Elle s'engage à informer et sensibiliser les étudiants et les salariés de leurs droits et de leurs obligations, à prévenir le harcèlement sexuel et à lutter contre les atteintes à l'intégrité des personnes et les actes susceptibles de dégrader l'ambiance de travail. Les universités où se rencontrent, se confrontent, collaborent, des personnes de statuts différents, ne peuvent être aveugles aux enjeux de pouvoir susceptibles de se manifester dans leur sein. Elles ne peuvent accepter que certains abusent de leur position ou de leur force pour exercer des pressions sur des personnes qui leur sont subordonnées et/ou à l'égard desquelles elles ont un devoir de partage des compétences, de transmission, de collaboration, ou d'évaluation. Elles ne sauraient non plus tolérer que des personnels ou des étudiants puissent être soumis à des menaces ou à des pressions visant à obtenir des faveurs.

*Le harcèlement sexuel concerne les agissements de toute personne dont le but est d'obtenir des **faveurs de nature sexuelle** à son profit ou au profit d'un tiers.*

Il s'agit d'un chantage sexuel pouvant émaner d'un personnel qu'il soit enseignant, administratif, de service, d'un étudiant, ayant une position de supériorité, d'égalité ou de subordination vis à vis de sa victime et susceptible d'avoir des incidences sur la formation, les stages ou la carrière professionnelle. L'article 2 de la Directive européenne du 23 septembre 2002 définit le harcèlement sexuel comme « la situation dans laquelle un comportement non désiré connotation sexuelle, s'exprimant physiquement, verbalement ou non verbalement, survient avec pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et, en particulier de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».

Le harcèlement sexuel est passible de **poursuites** disciplinaires et de sanctions pénales :

L'article 222-33 du code pénal dispose que « le fait de harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ».

Ces dispositions s'appliquent à tous, qu'il s'agisse d'étudiants, d'enseignants ou de personnels de gestion, dans le cadre des relations de travail ou d'études.

Outre les sanctions pénales qui viennent d'être rappelées, **des poursuites disciplinaires** peuvent être engagées à l'encontre des auteurs de tels comportements, qu'ils soient étudiants, enseignants ou personnels de gestion.

*En milieu professionnel, le harcèlement sexuel est **réprimé** par le code du travail et le statut de la fonction publique.*

L'université de Lille 3 **affirme** que le harcèlement sexuel :

- est contraire aux principes d'égalité auxquels elle est particulièrement attachée ;
- constitue une violence qui, si elle n'est pas dénoncée, contribue à une disqualification des victimes et à une justification de la loi des auteurs ;
- contribue à la discrimination et la disqualification de personnes qui ne sont pas toujours suffisamment entendues dans leur demande de protection, ni soutenues dans l'introduction de poursuites à l'encontre de leurs auteurs ;
- est une manifestation inacceptable d'abus de pouvoir.

Elle ne peut accepter :

- que des personnes usent de la position qui est la leur en son sein pour abuser d'autrui ;
- que les conditions de travail ou d'études, que l'intégrité physique et la santé mentale de ses agents et de ses étudiants soient, de ce fait, compromises.

Afin de **lutter plus efficacement** contre le harcèlement sexuel, l'université de Lille 3 propose :

- **d'entreprendre une réflexion** sur le harcèlement sexuel à l'université et sur la politique de prévention, d'information et de traitement des situations repérées.
- **d'informer largement** ses étudiants et ses personnels sur la législation en vigueur et sur les voies de recours offertes aux victimes. Pour ce faire, elle affichera sur les panneaux réservés à l'administration dans tous les services et toutes les UFR les informations utiles au repérage et à la lutte contre le harcèlement sexuel. Elle communiquera aussi à tous ses personnels les textes en vigueur de même que les mesures qui auront été prises pour lutter contre ces agissements.
- d'instaurer dès la rentrée universitaire 2006-2007 **une cellule de réflexion** qui aura pour mission de mettre en place une **cellule locale de veille** susceptible d'être la première interlocutrice des témoins et des victimes pour les informer et les soutenir dans leurs démarches.

Colette Lamarche, *Chargée de mission «Egalité des femmes et des hommes à l'université»*

CALENDRIER Universitaire de l'année 2007-2008

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	
1	S	L 2	1 Toussaint	S	Jour de l'an	1 V	S	M	1 1er mai/J.Asc.	D	M	1
2	D	M	2 V	D	M	2 S	D	M	2 V	L	M	2
3	L	M	3 S	L 11	J	3 D	L 7	J	3 S	M	J	3
4	M	J	4 D	M	V	4 L 4	M	V	4 D	Examens	V	4
5	M	V	5 L 7	M	S	5 M	M	S	5 L	session 2	S	5
6	J	S	6 M	J	D	6 M	J	D	6 Examens	V	D	6
7	V	D	7 M	V	L	7 J	V	L	7 session 1	S	L	7
8	S	L 3	8 J	S	M	8 V	S	M	8 Victoire 45	D	M	8
9	D	M	9 V	D	Examens	9 S	D	M	9 V	L	M	9
10	L	M	10 S	L 12	session 1	10 D	L 8	J	10 S	M	J	10
11	M	J	11 D	M	V	11 L 5	M	V	11 D	M	V	11
12	M	V	12 L 8	M	S	12 M	M	S	12 L	J	S	12
13	J	S	13 M	J	D	13 M	J	D	13 M	V	D	13
14	V	D	14 M	V	L 1	14 J	V	L	14 M	S	L 14 juillet	14
15	S	L 4	15 J	S	M	15 V	S	M	15 J	D	M	15
16	D	M	16 V	D	M	16 S	D	M	16 V	L	M	16
17	L	M	17 S	L 13	J	17 D	L 9	J	17 S	M	J	17
18	M	J	18 D	M	V	18 L	M	V	18 D	Examens	V	18
19	M	V	19 L 9	M	S	19 M	M	S	19 L	session 2	S	19
20	J	S	20 M	J	D	20 M	J	D	20 M	V	D	20
21	V	D	21 M	V	L 2	21 J	V	L 12	21 M	S	L	21
22	S	L 5	22 J	S	M	22 V	S	M	22 J	D	M	22
23	D	M	23 V	D	M	23 S	D Pâques	M	23 V	L	M	23
24	L 1	M	24 S	L	J	24 D	L Pâques	J	24 S	M	J	24
25	M	J	25 D	Noel	V	25 L 6	M 10	V	25 D	M	V	25
26	M	V	26 L 10	M	S	26 M	M	S	26 L	J	S	26
27	J	S	27 M	J	D	27 M	J	D	27 M	V	D	27
28	V	D	28 M	V	L 3	28 J	V	L 13	28 M	S	L	28
29	S	L 6	29 J	S	M	29 V	S	M	29 J	D	M	29
30	D	M	30 V	D	M	30	D	M	30 V	L	M	30
31		M	31	L	J	31	L 11		31 S		J	31

période de cours

corrections, révisions et dispositifs pédagogiques

examens semestres impairs

examens semestres pairs

congés universitaires

dimanches et fêtes légales

ORGANISATION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (U.F.R.) DE PSYCHOLOGIE

✉ UFR de Psychologie, bât A, forum + 3
 Université Charles de Gaulle - Lille III
 B.P. 149
 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
ufr.psycho@univ-lille3.fr
psycho.accueil@univ-lille3.fr
<http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle/course/category.php?id=2>

L'unité de formation et de recherches (UFR) de Psychologie est administrée par un Conseil d'UFR comprenant des représentants élus des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants, et des personnalités extérieures. Le Directeur de l'UFR, entouré d'une équipe de direction, met en oeuvre les décisions du Conseil d'UFR, sous le contrôle des trois conseils de l'université : le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), le Conseil Scientifique, le Conseil d'Administration (CA). Dans chacun de ces conseils, les étudiants ont des représentants élus. Ces représentants participent donc à l'ensemble du processus de décision concernant tous les aspects universitaires : organisation des études et des modalités de validation, gestion financière, organisation de la vie étudiante.

PRESENTATION DE L'EQUIPE DE DIRECTION :	
Directeur d'UFR :	Pascal SOCKEEL
RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (Directeurs d'études) :	
1^{er} CYCLE Licence SHS mention Psychologie	M. J.M. GALLINA
1^{ère} Année de licence (L1) :	MM. MADELAIN Laurent et DELELIS Gérald
2^{ème} Année de licence (L2) :	Mme R. CARON
3^{ème} année de Licence (L3) :	M. DE BOSSCHER Sabine
2^{ème} CYCLE Master SHS mention Psychologie	M. COELLO
1^{ère} année de Master (M1) :	M. VILETTE Bruno
Responsable de la Commission Budgétaire :	M. SPARROW Laurent
Responsable de la coordination des enseignements d'anglais	Mme HAMRIT Jacqueline

PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administratif :	M. BARRIELLE Pascal psycho.responsable_administratif@univ-lille3.fr Pascal.barrielle@univ-lille3.fr
1ère année de licence	Mme DECLERCK Sandy psycho.licence1@univ-lille3.fr
2ème année de licence	Mlle LAUWERS Alisson psycho.licence2@univ-lille3.fr
3^{ème} année de Licence	Mme GHEYSEN Dominique psycho.licence3@univ-lille3.fr
Master 1	M. COFFIGNIEZ Jonathan psycho.master1@univ-lille3.fr
Chargés de cours + formation psychologues scolaires	Mme BOUTELIER Carole psycho.psy-scolaires@univ-lille3.fr psycho.vacataires-cours@univ-lille3.fr
Master 2	M. NEMPONT Olivier Mme POTELLE Françoise psycho.m2@univ-lille3.fr psycho.master2.patho@univ-lille3.fr psycho.desscash@univ-lille3.fr psycho.master2.neuro@univ-lille3.fr psycho.master2.travail@univ-lille3.fr psycho.master2.enfance@univ-lille3.fr psycho.master2.recherche@univ-lille3.fr psycho.master2.picces@univ-lille3.fr
COPS :	Mme SACRE Adeline adeline.sacre@univ-lille3.fr

PRESENTATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE

Ingénieur d'étude :	Mlle C. HUMEZ Christine.humez@univ-lille3.fr psycho.sitec.ingenieur@univ-lille3.fr
Collaborateur technique :	estelle.lielieur@univ-lille3.fr psycho.reservation@univ-lille3.fr

Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences), de professeurs agrégés ou certifiés, de praticiens (professionnels associés; chargés de cours), d'étudiants de 3ème cycle (attachés temporaires d'enseignement et de Recherche, moniteurs allocataires; chargés de cours) .

Les enseignants de Psychophysiole gie sont rattachés au laboratoire des Neurosciences du Comportement de l'Université de Lille 1.

Professeurs

ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise, psychologie sociale
BEAUNE Daniel, Psychologie Pathologique
CASALIS Séverine, Psychologie Générale
COELLO Yann, psychologie cognitive
COURBOIS Yannick, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent, Psychologie Générale
DARCHEVILLE Jean-Claude, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
DURAND Annick, Psychologie sociale
FALEMPIN Maurice, Psychophysiole gie (Lille 1)
FORNER Yann, Psychologie de l'Education, Psychologie Différentielle
HAUTEKEETE Marc, Psychologie Générale
LECONTE-LAMBERT Claire, Psychologie Générale, Psychologie de l'Education
LEMOINE Claude, Psychologie du Travail
MACCARI Stéfania, Psychophysiole gie (Lille 1)
MASCLET Georges, Psychologie du Travail
NANDRINO Jean-Louis, Psychologie Pathologique
RUSINEK Stéphane, Psychologie Générale
SAMSON Séverine, Psychologie Cognitive (Neuropsychologie)
SEQUEIRA Henrique, Psychophysiole gie (Lille 1)
SIX Francis, Psychologie du Travail - Ergonomie

Maîtres de Conférences

ANCEAUX Françoise, Psychologie Générale
ANTOINE Pascal, Psychopathologie
BADEA Constantina, psychologie sociale
BONNOTTE Isabelle, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
CARON-AFFRONTI Rosa, Psychologie Clinique et Pathologique
CHAUVIN Alan, Psychologie cognitive
CLEMENT Sylvain, psychologie cognitive
CLERC Jérôme, psychologie de l'éducation
COULON Nathalie, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
CRADDOCK Paul, Psychologie Générale, Psychologie de l'Education
CHRISTOPHE Véronique, Psychologie Sociale
DARNAUDERY Muriel, Psychophysiole gie (Lille 1)
DE BOSSCHER Sabine, Psychologie du travail
DE-DONCKER Laurent, Psychophysiole gie (Lille 1)
DELELIS Gérald, Psychologie sociale

DELEVOYE Yvonne, psychologie cognitive et pathologies
DELSAUT Michel, Psychophysiology (Lille 1)
DESCAMPS Christine, Psychophysiology (Lille 1)
DEMERVAL René, Psychologie de l'Education
DERICQUEBOURG Régis, Psychologie Sociale et Clinique
DESRUMAUX Pascale, Psychologie du Travail
DOUILLIEZ Céline, Psychologie Générale, Psychologie Différentielle
DUPUIS-GAUTHIER Catherine, Psychologie Clinique et Pathologique
GALLINA Jean-Marie, Psychologie Générale, Psychologie Différentielle
GERNET Isabelle, Psychopathologie
GUERRIEN Alain, Psychologie Générale
LAFARGUE Gilles, Psychologie cognitive (neuropsychologie)
LASSALLE Anne Sophie, Psychologie de l'Education
LEFEVRE Françoise, Mathématiques appliquées
LEONI Véronique, Psychologie Différentielle, Psychologie de l'Education
LIONET-PRZYGODZSKI Nathalie, Psychologie sociale
LUYAT Marion, Psychologie Générale
MADELAIN Laurent, Dynamique et analyse du comportement
MIGNON Astrid, psychologie sociale
MORLEY-FLETCHER Sara, Psychophysiology (Lille 1)
MORONI Christine, neuropsychologie
MIOSEC Yanik, Psychologie Générale
NAVETEUR Janick, Psychophysiology (Lille 1)
POLLET Jean, Informatique
REMY Ludovic, psychologie de l'éducation et différentielle
RIVIERE Vinca, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent, Psychologie de l'Education
ROSENBLUM Ouriel, Psychologie Pathologique
ROUSSEAU Amélie, psychologie de la santé
SCHIARATURA-DORMAL Loris, Psychologie Sociale
SOCKEEL Pascal, Psychologie Générale
SPARROW Laurent, Psychologie Générale
THILLY Emmanuel, statistiques
VANBESIEN Christel, Psychophysiology (Lille 1)
VILETTE Bruno, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
VILTART Odile, Psychophysiology (Lille 1)

Professeurs Agrégés (PRAG)

FAURE Sébastien, Mathématiques

HAMRIT Jacqueline, Anglais

VIREY Jean François, Anglais

Professeur certifié (PRCE)

TRAN Thi Lan, Mathématiques

Professionnels Associés à Temps partiel (PAST)

GACKIERE ERALDI Danièle, Psychologie clinique

DJAZAYERI Hossein

VAN DAMME Michel

DOBA Karyn

Attachés Temporaires d'Enseignement et de recherche (ATER)

ALTINTAS Emin

AYOUCH Thamy

BEKAERT Jessica

DELLACHERIE Delphine

GOUDOUR Amadine

LE DANTEC Christophe

LEFEBVRE Olivier

LEROY Tanguy

MOREL Stanislas

MOUNDJIEGOUT Tessa

NGUIMFACK Léonard

PELAYO Sylvia

SAJ Arnaud

Présentation du conseil d'U.F.R.

L'UFR de Psychologie est administrée par un conseil élu composé de 20 membres. Le mandat des membres est de quatre ans mais les étudiants ne sont élus que pour deux ans.

Le directeur de l'UFR, élu par le Conseil d'UFR, peut ou non être membre de ce conseil (dans ce 2ème cas, il y siège avec voix consultative). Son mandat est de 5 ans.

COMPOSITION DU CONSEIL ELU

Professeurs (7)	Maîtres de Conférences (7)
M Beaune M Coello M Lemoine M Six M. Hautekeete Mme Askevis-Leherpeux Mme Leconte	M Antoine M Gallina M Madelain M Remy Mme Bonotte M. Demerval Mme Mignon
Etudiants (6)	Personnalités extérieures (6) (désignées par le conseil)
Mlle Bougenière M Castel Mlle Lefebvre Mlle Roch M Boulanger Mlle Wauttier	M. Sequeira (Lille 1) ; Mme Descamps (Lille 1) Un représentant du conseil régional 2 Représentant d'associations de professionnels 1 personnalité extérieure désignée à titre personnel
Personnels AITOS (3)	
M Coffigniez Mme Gheysen Mme Humez	

Bibliothèque de l'U.F.R. de Psychologie

Responsable : Mlle Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, au 4ème étage du bât A, salle A2.533
Pour des raisons de surface, son accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en Master 1 et 2, Psychologie Scolaire et Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Consultation sur place exclusivement.

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, de octobre à juin)

lundi : 13h30-16h30

du Mardi au vendredi : 10h-12h et 13h30-16h30

La testothèque

Responsable : Melle Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, au 4ème étage du bât A, salle A2.562
L'accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en 3è année de Licence, Master 1 et 2, Psychologie Scolaire et Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Prêt d'un test :

Condition : - être au minimum inscrit en 4^o année de psychologie de l'Université Lille 3

- être inscrit à la testothèque

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, de octobre à juin)

- lundi : 10h - 12h

- mardi : 10h - 12h

- mercredi : 10h - 13h

- jeudi : 10h - 13h

- vendredi : 10h - 12h

Accès dérogatoire en psychologie par validation des acquis

(décret du 23 août 1985)¹

La reconnaissance des acquis (études, formation, expériences diverses –ex : professionnelles-) permettant un accès dérogatoire aux études de psychologie est définie par un cadre légal dans lequel la demande doit s'inscrire :

Les études en psychologie peuvent donner lieu à l'attribution du Titre de Psychologue défini par la loi 85-772 du 22 juillet 1985 dans le cadre du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Il résulte de ces textes qu'il faut être titulaire et de la Licence (L3), de psychologie, et de la Maîtrise ou du Master 1 (M1) de psychologie, et, soit d'un DESS ou d'un Master 2 (M2) professionnel en psychologie, soit d'un DEA ou d'un M2 Recherche en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.

Par décision du Conseil d'UFR de psychologie de Lille 3, l'obtention de la licence (L3) en psychologie conditionne donc l'inscription en M1, celle de la maîtrise ou du M1 la possibilité de concourir à l'entrée en M2 professionnel ou recherche². **En conséquence tout accès dérogatoire ne peut se faire au-delà de la 3^e année de licence.**

Hors les études, les acquis évoqués concernent la plupart du temps des expériences dans un champ d'application particulier : social, socioculturel, éducatif, de formation, de la santé, de l'entreprise. Ces activités sont en général sous-tendues par des études intégrant l'acquisition de savoirs dans certains domaines de la psychologie.

¹ Deux décrets régissent actuellement la validation des acquis :

« VAP » : Décret du 23 août 1985 portant sur l'accès dérogatoire aux différents niveaux de l'Enseignement Supérieur.

« VAE » : Décret du 24 avril 2002 portant sur l'obtention de tout ou partie d'un diplôme de l'Enseignement supérieur au vue d'une expérience professionnelle

² Un étudiant peut accéder au seul M2 Recherche sans être titulaire de la licence et du M1 de psychologie, sur proposition de la commission pédagogique et du Directeur de ce M2, validée par l'École doctorale, dans l'optique d'une poursuite des recherches en thèse de psychologie, mais sans pouvoir suivre le stage professionnel adjoint au M2 Recherche nécessaire à la validation de ce dernier pour l'obtention du titre de psychologue. Cette formation axée uniquement sur la recherche, sans ce stage professionnel validant et sans Licence et M1 de psychologie ne peut en aucun cas servir à l'obtention du titre de psychologue.

En conséquence, l'évaluation des acquis, jusqu'au niveau L3 compris, par la Commission, se fait au regard d'expériences nécessairement adjointes à des formations universitaires (études ?) dont l'ensemble doit être en étroite relation avec la psychologie scientifique pour valoir équivalence. Les études universitaires en psychologie exigent par ailleurs un intérêt et des compétences dans des disciplines scientifiques telles par exemple, les statistiques et la biologie. Il est important dans le « rendu » du dossier des preuves étayant la demande d'accès dérogatoire, d'apporter non seulement des éléments quantitatifs (niveau des études, durée des expériences...) mais aussi qualitatifs : contenu précis des études, descriptif des postes et fonctions occupées, activité personnalisée dans ces postes dépassant la simple description officielle de la fonction, etc.

Des acquis significatifs **pour** un domaine de formation en psychologie universitaire peuvent donner lieu à demandes d'équivalences d'années universitaires donnant accès direct dans chacune des trois années de Licence et/ou à des dispenses de telle ou telle Unité d'Enseignement.

N.B. Les demandes de dispense concernant des équivalences universitaires telles des années de psychologie non terminées ou des problèmes de concordances seront à faire directement auprès du Secrétariat de Psychologie immédiatement au début de l'année universitaire (avant une date précisée par voie d'affichage et sur le portail de l'université) à l'aide du « dossier dispense ».

Le Président de la Commission VAP 85
Marc Hautekeete
Professeur en Psychologie

Pour toute information sur les procédures de validation :
SUVAC (Service Universitaire de Validation des Acquis et des Compétences)
Université de Lille III. BP 60149 – 53653 Villeneuve d'Ascq Cedex.
Tél : 03 20 41 66 47 – Fax : 03 20 41 65 56 – Courriel : suvac@univ-lille3.fr
Accueil : Maison de l'Étudiant – 1^{er} étage. Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-16h.
Un Conseiller Formation se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches : construction du projet, types d'études...

La mention Psychologie du Master SHS-Université Lille-3 propose une formation de niveau licence, master et doctorat dans les différents champs de la psychologie (psychologie du travail, de l'éducation, de la santé, psychologie clinique, pathologique, sociale et cognitive). Fort de son environnement scientifique et de sa longue expérience en matière de formation professionnelle, le Master SHS mention Psychologie offre une formation organisée en 4 grands secteurs professionnels plus un secteur recherche.

L'offre de formation repose sur un panel élargi d'options et de contenus devant permettre à l'ensemble des étudiants d'acquérir une formation en adéquation avec leurs ambitions personnelles et leurs projets professionnels. Le M1 se veut transversal au niveau des champs de la psychologie qui y sont abordés comme au niveau des professions auxquelles il prépare. Les parcours réclament toutefois de la part des étudiants de privilégier un secteur donné dans le but de leur permettre de se familiariser avec une pratique professionnelle ou un axe de recherche particulier, sans pour autant limiter les possibilités de changement d'orientation. Le M2 est à l'inverse résolument spécialisé et organisé de manière spécifique à l'intérieur des quatre spécialités professionnelles et de la spécialité recherche qui sont proposées. Les étudiants possédant un Master SHS mention Psychologie peuvent ainsi prétendre à trouver un emploi dans les établissements, organismes et instituts recrutant habituellement des psychologues ou docteurs en psychologie d'excellent niveau de formation, ou éventuellement à travailler en libéral. Les principaux secteurs d'activité professionnelle envisagée sont ceux concernant habituellement la psychologie clinique, la psychopathologie, la psychologie neurocognitive, la psychologie cognitivo-émotionnelle et comportementale, la psychologie de la santé, en ergonomie, en travail, en éducation ou en social dans le domaine des investigations scientifiques ou de la prise en charge d'individus ou de groupe d'individus.

Les règles de progression des étudiants de licence

La progression des étudiants d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant est admis au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre, mais capitalise les UE acquises.

JURYS D'ANNÉE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - o l'étudiant est autorisé de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant qui n'a pas été admis aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, à l'issue des épreuves de la deuxième session, autorisé de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il est admis à chacun des deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session. A défaut, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre dans le cadre de la deuxième session**, si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées et/ou notes de seconde session) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - étudiants déclarés admis aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils ont été déclarés admis.
 - étudiants qui n'ont été déclarés admis à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - étudiants portés défaillants à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre)

Les étudiants déclarés admis à un semestre et ajournés à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10). Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		FORMULE (moyenne des notes des deux semestres)	RESULTAT
Session 1 (SIs1)	Session 2 (SIs2)	Session 1 (SPs1)	Session 2 (SPs2)		
ADM		AJ	AJ	$(SIs1+SPs2) / 2$	Si le résultat de la formule est égal ou supérieur à 10, l'année peut être « validée » par le jury.
AJ	ADM	AJ	AJ	$(SIs2+SPs2) / 2$	
AJ	AJ	ADM		$(SIs2+SPs1) / 2$	
AJ	AJ	AJ	ADM	$(SIs2+SPs2) / 2$	

Attention: la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées.

Dans le cursus licence, sera autorisé à s'inscrire en chevauchement sur l'année suivante (AJAC) :

- l'étudiant qui a été déclaré admis à l'un des semestres (sous réserve d'avoir validé L1 pour les étudiants de L2, condition à vérifier par le jury)
- l'étudiant qui, sans être admis à l'un des semestres, a obtenu la validation de 48 crédits (L1) ou de 45 crédits (L2 et sous réserve d'avoir validé L1, condition à vérifier par le jury).

Il s'ensuit que le jury de L1 est réuni avant le jury de L2 et le jury de L3 après celui de L2.

Attention: aucun chevauchement ne peut être autorisé entre les cursus licence et master.

JURYS DE DIPLÔME

- **DEUG, licence**

- la diplôme sera attribué en 2007/2008 sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiants admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiants ayant été admis aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiants ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenus aux deux semestres de l'année diplômante.
- Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

1^{ÈRE} ANNÉE DE LICENCE

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée **Moodle** sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1ère visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc ...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 1, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychoL1**.

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les divers enseignements sont répartis en "U.E."(Unité d'Enseignement), chaque UE est composée de plusieurs "**Eléments Capitalisables**"

MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

L'une des six UE de premier semestre de Licence 1 comporte, à raison d'au moins 2 heures par semaine, des enseignements de « méthodologie du travail universitaire ». Les enseignements permettront aux étudiants de préciser leur projet de formation, de se familiariser avec les pratiques universitaires qu'attendent d'eux leurs enseignants : méthodes de travail, en cours magistral, en T.D., en bibliothèque, à la maison.

Directeurs d'Etudes : Laurent MADELAIN et Gérald DELELIS

LICENCE 1 ^{ère} ANNEE	
☞ 6 U.E. au 1 ^{er} semestre	☞ 6 U.E. au 2 ^{ème} semestre
- UE 1/2 - Psychologie générale et différentielle - UE 2/1 - Psychopathologie - UE 3/1 - Biologie - UE 4/1 – Philosophie et sociologie - UE 5/1 - Mathématiques et Méthodologie du travail universitaire - UE 6/1 - Anglais	- UE 1/2- Psychologie du développement - UE 2/2 - Psychologie sociale - UE 3/2 – Statistique descriptive - UE 4/2 – Méthodologie disciplinaire - UE 5/2 – Histoire de la psychologie - UE 6/2 – Langue vivante optionnelle

EXAMENS LICENCE de PSYCHOLOGIE

- 1ère Année -

-Epreuves du 1^{er} semestre. 1ère et 2^{ème} session : janvier/mai.

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Documents autorisés	Durée	ECTS
U.E. 1/1 - Psychologie générale et différentielle	Questions	1	non	2h	6
U.E. 2/1 - Psychopathologie	Q.C.M.	1	non	2h	6
U.E. 3/1 - Biologie	Q.C.M.	1	non	2h	6
U.E. 4/1 - Philosophie	Questions de texte	1	Non	2h	6
Sociologie	Q.C.M. ou Questions	1	non		
U.E. 5/1 - Mathématiques et Méthodologie du travail universitaire	Exercices	1 1	non	2h	3
U.E. 6/1 - anglais	Q.C.M. et/ou Exercices	1	non	2h	3

-Epreuves du 2^{ème} semestre. 1^{ère} et 2^{ème} session : mai/juin.

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Documents autorisés	Durée	ECTS.
<i>U.E. 1/2 – Psychologie du développement</i>	<i>Questions</i>	<i>1</i>	<i>non</i>	<i>2h</i>	<i>6</i>
<i>U.E. 2/2 – Psychologie sociale</i>	<i>Q.C.M.</i>	<i>1</i>	<i>non</i>	<i>2h</i>	<i>6</i>
<i>U.E. 3/2 – Statistique descriptive</i>	<i>Exercices</i>	<i>1</i>	<i>calculatrice</i>	<i>2h</i>	<i>6</i>
<i>U.E. 4/2 – Méthodologie disciplinaire</i>	<i>Cours : QCM et/ou questions + questions de TD</i>	<i>1</i>	<i>non</i>	<i>2h</i>	<i>6</i>
<i>U.E. 5/2 – Histoire de la psychologie</i>	<i>Ecrit terminal : QCM</i>	<i>1</i>	<i>non</i>	<i>2h</i>	<i>3</i>
<i>U.E. 6/2 – Anglais</i>	<i>QCM et/ou exercices</i>	<i>1</i>	<i>non</i>	<i>2h</i>	<i>3</i>

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'examens :

ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ : absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

AJAC : ajourné mais autorisé à chevaucher

ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE - NEUROSCIENCES
UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE (LILLE
1)

Les modules : UE3/1 Biologie de L1, UE3 Psychophysiologie Cours et UE4 Psychophysiologie TP/TD de L2, UE2 Neurosciences du comportement 1 et 2 ainsi que l'option Neurosciences cognitives de L3 sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille 1 dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Tout ou partie de ces enseignements sont donc dispensés sur le campus de Lille 1 (accès métro « Cité scientifique ») et géré par un secrétariat différent de celui de Lille 3.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENT SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site Internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours, TP et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés avant le début des enseignements. Un plan de l'USTL est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc...

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

**POUR CONTACTER LES RESPONSABLES DES ENSEIGNEMENTS
UTILISEZ UNIQUEMENT LES COORDONNEES SUIVANTES :**

Adresse électronique : neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr

Adresse Postale : Neurosciences – Enseignement

Bâtiment SN4, 1er étage
Université de Lille 1
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

1^{er} SEMESTRE (SEMESTRE 1)

U.E. 1/1 – Psychologie Générale et Différentielle

RESPONSABLE : M. LAFARGUE

ENSEIGNANTS : Mmes LUYAT, MORONI
MM. CRADDOCK, GUERRIEN, RUSINEK,
LAFARGUE, CHAUVIN

HORAIRE :

Cours : 26 heures (8 séances de 3 h + 1 séance de 2h)

Mardi	9h00 à 12h00	(1 groupe)
	13h30 à 16h30	(2 groupes)
Jeudi	8h30 à 11h30	(1 groupe)
	9h00 à 12h00	(1 groupe)

T.D. : 12 heures (6 séances de 2 h);
(dates précisées ultérieurement)

PROGRAMME :

- * Introduction, histoire, méthodes,
- * Perception,
- * Apprentissage,
- * Mémoire,
- * Aptitudes intellectuelles.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages de référence :

Myers D.G (2004), Psychologie, Flammarion (Médecine-Sciences).

Roulin J.L (1998). Psychologie Cognitive. Breal Coll "Grand Amphi".

Godefroid J. (2001). Psychologie, Sciences humaine et Science Cognitive. De Boeck, Université. Bruxelles.

U.E. 2/1 – Psychopathologie

RESPONSABLE : Mme CARON, M. ANTOINE

ENSEIGNANTS : M. ANTOINE
Mme CARON

HORAIRE :

Cours : 18h (12 séances d'1h30)

Lundi	13h00 à 14h30	(1 groupe)
Lundi	14h30 à 16h00	(1 groupe)
Jedi	9h00 à 10h30	(1 groupe)
	10h30 à 12h00	(1 groupe)
	12h30 à 14h00	(1 groupe)

T.D. : 20h (10 séances de 2h)

PROGRAMME :

I – Cadre et histoire de la psychopathologie

Les origines

Naissance de la psychopathologie

La démarche clinique

II – Eléments de sémiologie

Troubles psychotiques

Troubles de l'humeur

Troubles névrotiques

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages conseillés

Histoire de la psychopathologie :

- Beauchesne, H. (1986). *Histoire de la psychopathologie*. Paris. PUF.

Sémiologie :

- Beaune, D. & Réveillère, C. (1996). *Psychologie clinique et psychologie pathologique*. Montréal/Paris. Gaëtan Morin. Ed. Europe.

ou

- Hardy-Bailé, M.-C. Et al. (2003). *Enseignement de la psychiatrie* (2^e éd.). Editions Douin.

ou

- Pewzner, E. (1995). *Introduction à la psychopathologie de l'adulte*. Paris. Armand Colin.

U.E. 3/1 – Biologie

RESPONSABLE : Mme Janick NAVETEUR

ENSEIGNANTS : Mmes CANU, DARNAUDERY, MORLEY-FLETCHER, NAVETEUR, VANBESIEN & VILTART, MM. DEDONCKER, DELSAUT & FALEMPIN.

Le module de Biologie de 1^{ère} année est obligatoire. Il examine les notions fondamentales concernant la composition chimique des êtres vivants, leur structure cellulaire, leur reproduction, leur développement et leur évolution. Il est enseigné au 1^{er} semestre.

HORAIRE DES COURS : 32 h cours

Les étudiants sont répartis en 6 groupes selon les premières lettres de leur nom.

Groupe A - Vendredi 8h30-10h; 10h15-11h45 – Amphi à Lille I

Groupe B - Mercredi 13h30-15h ; 15h15-16h45 – Amphi à Lille III

Groupe C - Jeudi 15h30-17h; 17h15-18h45 – Amphi à Lille III

Groupe D - Mercredi 8h30-10h ; 10h15-11h45 – Amphi à Lille III

Groupe E - Vendredi 8h30-10h00 ; 10h15-11h45 &
Samedi 8h30-10h; 10h15-11h45
Amphi à Lille I

Groupe F - Vendredi 8h30-10h00h ; 10h15-11h45 &
Samedi 8h30-10h; 10h15-11h45
Amphi à Lille I

BIBLIOGRAPHIE :

Rosnay (de), J. (1988). *L'aventure du vivant*. Editions du Seuil.

Joly, J. et Boujard, D. (1993). *Manuel de Biologie pour Psychologues*. Dunod.

Cocude, M. et Jouhaneau, M. (1993). *L'homme biologique*. PUF. Collection 1^{er} cycle.

Pellet, J. (Coordinateur) (1999). *Introduction Biologique à la Psychologie*. Collection Grand Amphi. Bréal..

Manuel consultable à la bibliothèque de l'université de Lille1.

Campbell N.A. (1995) *Biologie*. DeBoeck Université.

U.E. 4/1 – Philosophie et sociologie

Enseignements obligatoires pour tous les étudiants.

*** Philosophie – Epistémologie**

RESPONSABLE : M. A. BILLON

ENSEIGNANTS : (à préciser ultérieurement)

HORAIRES : TD

Programme : Chaque enseignant proposera un parcours de réflexion critique autour de l'objet, des problèmes et des concepts de la psychologie, en circulant essentiellement sur trois plans : la théorie de la science, la philosophie et les œuvres littéraires. Le cours abordera en particulier les quatre thèmes suivants :

1/ La conscience et la pensée

Thèmes : le sujet, le dualisme âme-corps, les facultés traditionnelles, la réalité, les passions, l'immortalité de l'âme, etc..

Textes : Descartes, Locke, Malebranche, Spinoza.

2/L'enfant sauvage

Thèmes : la différence homme/animal, les relations nature/culture, la question de l'apprentissage, le comportement, le langage, les théories du XVIIIe siècle sur la sensation et l'expérience, etc..

Texte de référence : Le rapport de Jean Itard in L. Malson, *Les enfants sauvages*.

3/La psychologie scientifique vers 1900

Thèmes : la conscience et l'organisme, le courant de conscience, le statut des « états de conscience », l'habitude, l'attention, la liberté et le déterminisme, la volonté, la mémoire, les émotions, etc..

Texte référence : W. James, *Précis de psychologie*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2003 (en particulier les chapitres 4, « L'habitude » ; 5, « Le courant de conscience » ; 18, « l'émotion »).

4/La première fondation de la psychanalyse

Thèmes : les maladies nerveuses, l'aphasie, l'hystérie, l'hypnose, la cure par la parole, l'interprétation des rêves, la sexualité infantile, le statut de l'inconscient, etc..

Textes : Charcot, Freud,...

Chaque étudiant devra se procurer « Les enfants sauvages », de Lucien Malson (Paris, coll. « 10/18 »), et lire, en particulier, le « Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron, par Jean Itard, texte repris en annexe du livre, p. 119-247.

* **Sociologie - Ethnologie**

RESPONSABLE : à déterminer

ENSEIGNANTS : à déterminer

PROGRAMME : Introduction à l'ethnologie

18 heures CM : 12 séances d'1h 30.

Ce cours d'initiation vise à faire connaître les éléments fondamentaux de la discipline anthropologique. Les grands courants de pensée des auteurs qui ont contribué à construire son histoire ainsi que les méthodes et concepts de base seront explorés. Les domaines essentiels de la recherche ethnologique seront présentés ainsi que les théories principales. Des thèmes de référence ou d'approfondissement spécifiques à certains domaines de la discipline pourront être utilisés pour illustrer quelques concepts.

U.E. 5/1 – Mathématiques et méthode du travail Universitaire

*** MATHEMATIQUES**

RESPONSABLE : M. CLEMENT

PROGRAMME : Notions de logique, étude de fonctions, introduction à la modélisation.

10 séances de 2 heures (TD) (horaires précisés ultérieurement)

*** METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE**

ENSEIGNANTS : Mme BEDOUCH, LEMONNIER,

(autres enseignants à préciser)

PROGRAMME :

Cet enseignement vise à fournir aux étudiants une aide à la recherche et à l'exploitation de document. Il permet aux étudiants de première année d'utiliser au mieux les ressources (imprimés, ressources électroniques, Internet, etc.) proposées dans le cadre du SCD, Service Commun de la Documentation de l'Université, qui regroupe la B.U. centrale et les bibliothèques de composantes.

Typologie du document

- Les différents supports documentaires (papier, microformes, vidéos, cédéroms, DVD, etc.)
- Les différents types de documents (périodiques, monographies, usuels, manuels, ouvrages de référence, etc.)
- Les niveaux intellectuels des documents (documents scientifiques...) et leurs accès à l'information.

Classifications et catalogues

- Compréhension des systèmes de classification documentaire
- Compréhension de règles de l'indexation, les différents accès aux documents
- Utilisation des catalogues en ligne, catalogues collectifs (SUDOC,...)
- Utilisation des ressources électroniques (bases de données, Internet, périodiques électroniques...).

Organisation de la recherche et rédaction de bibliographies

- Mobilisation et organisation des connaissances
- Recherche de références de documents, sélection
- Rédaction de notices bibliographiques.

En alternance, les cours (3x2h de TD) permettent d'aborder les connaissances fondamentales et les aspects méthodologiques, et les TP (3x2h) permettent de manipuler les outils documentaires et mener les recherches bibliographiques dont la maîtrise est nécessaire dans le cadre du cursus universitaire.

Sauf contre ordre, les TP auront lieu à la BU centrale, les TD en salle B4-142.

Ce cours doit être complété par des séances à la bibliothèque, des recherches en salle de ressources électroniques, etc. Se renseigner à la Bibliothèque Universitaire centrale.

U.E. 6/1 – Anglais

RESPONSABLE : M. VIREY

HORAIRES : 24 heures de TD (12 séances de 2 heures)

PROGRAMME : grammaire anglaise.

2^{ÈME} SEMESTRE (SEMESTRE 2)

U.E. 1/2 – Psychologie du développement

RESPONSABLE : Mme BONNOTTE

ENSEIGNANTS : Mmes BONNOTTE, COULON et LEONI,
MM. COURBOIS, VILETTE.

HORAIRE :

- **Cours 1** : 10 séances d'1h30

Mardi	8h30 à 10h00
Jeudi	8h30 à 10h00 10h30 à 12h00

- **Cours 2** : 10 séances d'1h30

Mardi	10h 30 à 12h00
Jeudi	8h30 à 10h00 10h30 à 12h00

- **T.D.** : 5 séances d'1 h 30

PROGRAMME : Le développement de l'enfant de la naissance à 2-3 ans

Cours 1 (10 séances) : Isabelle Bonnotte

Les méthodes d'étude du développement

Le développement perceptif. La vision et l'audition

Le développement du langage

Lectures conseillées

Pour les méthodes d'étude du développement

Bideaud, J., Houdé, O. et Pedinielli, J.-L. (1995, 3^e édition). */L'homme en développement/*. Paris : P.U.F. (Première partie, Chapitre III. Les méthodes d'étude du développement)

Pêcheux, M.G., Lécuyer, R. (1989). Les méthodes d'étude du nourrisson. In J.P.

Rossi & al., */La méthode expérimentale en psychologie/* (pp. 107-175). Paris : Dunod.

Tourrette, C. (1989). La méthode longitudinale en psychologie développementale. In J.P. Rossi & al., */La méthode expérimentale en psychologie/* (pp. 180-237). Paris : Dunod.

Vauclair, J. (2004). */Développement du jeune enfant. Motricité, perception, cognition/*. Paris : Belin. (Chapitre 2. Méthodes en psychologie du développement cognitif)

Pour le développement perceptif. La vision et l'audition

Siegler, R. (2001). /Enfant et raisonnement. Le développement cognitif de l'enfant/. Paris : De Boeck Université. (Chapitre 4. Le développement perceptif)
Vauclair, J. (2004). /Développement du jeune enfant. Motricité, perception, cognition/. Paris : Belin. (Chapitre 5. Le développement perceptif)

Pour le développement du langage

Bijeljic, R. Breton, R. (1997). /*Du langage aux langues*/. Paris : Gallimard.
Boysson-Bardies, B. de (1996). /Comment la parole vient aux enfants?/. Paris : Odile Jacob.
Boysson-Bardies, B. de (2003). /Le langage, qu'est-ce que c'est?/. Paris : Odile Jacob.

Karmiloff, K., Karmiloff-Smith, A. (2003). /Comment les enfants entrent dans le langage/. Paris : Retz. (Chapitre 3. La perception de la parole dans et hors de la matrice. Chapitre 4. Apprendre le sens des mots)
Siegler, R. (2001). /Enfant et raisonnement. Le développement cognitif de l'enfant/. Paris : De Boeck Université. (Chapitre 5. Le développement du langage)

Cours 2a (5 séances) : Bruno Vilette

Introduction à la psychologie du développement
Le développement sensori-moteur
Le développement de la représentation des objets

Bibliographie :

Bidaud, J., Houdé, O., Pedinielli, J.L. (1993). *L'homme en développement*. Paris : PUF.

Cours 2b (5 séances) : Nathalie Coulon

Le développement perceptif dans la petite enfance. Les perceptions gustatives, olfactives, tactiles et kinesthésiques.
Introduction aux théories du développement social et affectif.
Le développement de la communication dans les interactions adulte-enfant :
le répertoire du bébé
les caractéristiques des premières formes d'interaction communicative
le passage de la communication prélangagière à la communication langagière : le point de vue de Bruner.

Bibliographies :

Baudier, A. & Céleste, B. (1990). *Le développement affectif du jeune enfant*. Paris : Nathan.
Lecuyer, R., Pêcheux, M.G., & Streri A. (1994). *Le développement cognitif du nourrisson*. Paris : Nathan.
Balleyguier, G. (1996). *Le développement émotionnel et social du jeune enfant*. Paris : PUF.
Bruner, J. S. (1983). *Savoir faire, savoir dire*. Paris : PUF.
Cartron, A. & Winnykamen, F. (1995). *Les relations sociales chez l'enfant*. Paris : Armand Colin.
Messer, D. (1994). *The development of communication from social interaction to language*. Chichester : John Wiley & Sons.

T.D. : Les séances de TD seront consacrées au développement moteur et à quelques thèmes en rapport avec les cours magistraux (un polycopié sera à la disposition des étudiants au début du second semestre)

U.E. 2/2 – Psychologie sociale

RESPONSABLE : M. DELELIS Gérald

ENSEIGNANTS : Mme ASKEVIS-LEHERPEUX, BADEA, MIGNON, SCHIARATURA, M. DELELIS.

HORAIRE :

- Cours: 28 heures (8 séances de 2h30 + 4 séances de 2h) :

1 amph	lundi matin de 9h00 à 12h00
2 amphs	lundi après-midi de 14h00 à 17h00
1 amph	jeudi de 16h00 à 18h30

- T.D. : 10 heures (5 séances de 2 heures) :

PROGRAMME :

Perspective historique.

Soi et autrui : isolement et affiliation ; agir en présence d'autrui.

Influences sociales : formation de normes ; prise de risque en groupe ; conformité ; influence minoritaire ; soumission à l'autorité.

Relations interpersonnelles : attraction interpersonnelles ; altruisme ; agression.

Phénomènes de groupes et relations intergroupes : leadership ; origines des stéréotypes.

BIBLIOGRAPHIE

Askevis-Leherpeux, F., C. & Carton, A. 3^e Ed (2002) - *Précis de Psychologie*. Paris. Nathan.

DiGiacomo, J.P., Schiaratura, L. & Van Duüren, F., (2000) - *Emergence et développement de la psychologie sociale*. Document interne Lille3. Chapitre 1 et 2.

Drozda-Senkowska, E. (1999) – *Psychologie sociale expérimentale*. Paris. Colin.

Myers, D.G. & Lamarche, L. (1992) – *Psychologie sociale*. Montréal. McGraw Hill.

Yzerbyt, V. & Leyens, J.P. (1997) – *Psychologie sociale*. Sprimont. Mardaga.

U.E. 3/2 – Statistique descriptive

RESPONSABLE : Mme LEFEVRE

ENSEIGNANTS : Mmes DELEVOYE, LEFEVRE, LUYAT, TRAN THI ; MM. FAURE, LAFARGUE, THILLY, REMY.

HORAIRE :

Cours : 24h (12 séances de 2h)

T.D. : 24h (12 séances de 2h)

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les procédures de la statistique descriptive : choix, à partir de questions initiales posées, d'une ou de plusieurs procédures statistiques (en fonction de la structure des données et de ces questions), mise en œuvre de ces procédures et interprétation des résumés statistiques fournis.

Contenu : Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. L'enseignement magistral présente, à partir d'exemples, les procédures statistiques adaptées à la structure des données : pour les protocoles univariés (en fonction de l'échelle de mesure, nominale, ordinale, d'intervalles ou de rapport), pour les protocoles bivariés (tableaux de contingence, corrélation par rangs de Spearman et rapport de corrélation) et pour les protocoles multivariés (corrélation partielle et régression multiple). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à travailler sur des données collectées en séance. L'approche est purement descriptive (première étape de toute analyse statistique).

BIBLIOGRAPHIE :

- Un polycopié de cours est disponible et pour les exercices, un polycopié d'énoncés et de correction.
- Manuels de statistique descriptive (références dans le polycopié de cours).

U.E. 4/2 – Méthodologie disciplinaire

RESPONSABLE : M. SPARROW

ENSEIGNANTS : Mmes DUPUIS, DESRUMAUX,
MM. GALLINA, SOCKEEL, SPARROW, RUSINEK.

HORAIRE :

- **Cours :** 38 heures

Lundi	10h00 à 13h00	(1 groupe)
Mardi	9h30 à 12h30	(1 groupe)
Mercredi	9h00 à 12h00	(1 groupe)
Vendredi	9h30 à 12h30	(1 groupe)

- **T.D. :** 16 heures (8 séances de 2 heures) :

PROGRAMME :

Cet enseignement, cours magistraux et TD, présente différentes méthodes d'acquisition de connaissances scientifiques. Il insiste sur la nécessité, pour recueillir des données probantes, de mettre en œuvre des méthodes et techniques reconnues par tous.

- Introduction : pourquoi une méthode ? les traits principaux de la méthode scientifique ; les principes de base de l'explication scientifique ; la démarche scientifique en psychologie ; le cycle de la recherche ; une classification des principales méthodes.

- La mesure et les qualités métrologiques d'un instrument de mesure : notions d'erreurs, d'incertitude de sensibilité, validité, fidélité, standardisation.

- Les bases de la méthode expérimentale : la relation causale, les critiques morales et épistémologiques, le plan de recherche et son intégration dans le cycle de la recherche ; généralités sur les hypothèses les variables ; l'effet de la VI sur la VD.

- Les entretiens : généralités, buts et domaines d'application ; l'entretien de recherche, les techniques d'entretien ; l'entretien clinique.

- Les questionnaires : les indicateurs, dimensions et opérationnalisation des VD, les questions, types et formulations ; les réponses, biais et orientation des réponses.

- Les bases de la psychométrie : les tests comme instrument de mesure, types et classification des tests, standardisation.

BIBLIOGRAPHIE :

Ghiglione R, Richard J.F. (1994) - *Cours de psychologie. Tome II : Bases, Méthodes, Epistémologie*. Paris. Dunod.

Sockeel P., Anceaux F. (2002) - *La démarche expérimentale en psychologie*. Paris. In Press.

Weil-Barais A., (1997) - *Les méthodes en psychologie*. Paris. Bréal.

Robert, M. (Ed). (1998). - *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. (3^{ème} édition). St Hyacinthe, CA. Edisem – Maloine.

Rossi JP., Combe P., Lecuyer R., Pecheux M.G; & Tourette C. (1989) - *La méthode expérimentale en psychologie*. Paris. Dunod.

Fraisse, P., Piaget, J. & Reuchlin, (1970) - *M. Traité de psychologie expérimentale*. Tome 1: *Histoire et méthode*. Paris. PUF.

U.E. 5/2 – Histoire de la Psychologie

RESPONSABLE : M. GALLINA

ENSEIGNANTS : MM. GALLINA, SPARROW, CLERC, MARION, Mme DELAIRE.

12 séances d'1 h 30 (CM) : cours mercredi et vendredi après-midi.

Le cours aborde l'histoire de notre discipline à travers les points suivants :

- origines philosophiques et scientifiques de la psychologie
- institutionnalisation de la psychologie
- histoire de l'approche comportementaliste
- contribution de la psychanalyse à l'histoire de la psychologie clinique

BIBLIOGRAPHIE :

Braunstein J.F, Pewzner E. (1999): *Histoire de la psychologie*. Paris. Armand Colin.

Fancher R.E. (1990): *Pioneers of Psychology*. New-York. Norton.

Nicolas S. (2001): *Histoire de la psychologie*. Paris. Dunod.

Reuchlin M. (1984) : *Histoire de la psychologie*. Paris. PUF.

Revue de synthèse n°3-4, (juillet-décembre 1994) *Les territoires de la psychologie*. Paris. Albin Michel.

C. Lecadet et M. Mehanna (2007). *Histoire de la psychologie*, Paris, Belin.

U.E. 6/2 – Langue vivante optionnelle

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie.

* Anglais

RESPONSABLE : M. VIREY

HORAIRE : 24 h TD

PROGRAMME : grammaire et compréhension de textes écrits d'anglais général.

2^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée **Moodle** sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1ère visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc ...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 2, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychoL2**.

Directrice des études : Rosa CARON

SEMESTRE 3 6 UE au 1^{er} semestre	Volume horaire total	SEMESTRE 4 6 UE au 2^{ème} semestre	Volume horaire total
UE1 : Psychologie du développement	48	UE 1 : psychologie pathologique	48
UE2 : Psychologie sociale	48	UE2 : Psychologie générale et différentielle	32
UE3 : Psychologie Générale et différentielle	32	UE3 : cours Psychophysiologie 1	27
UE4 : statistique inférentielle	24	UE4 : TP/TD Psychophysiologie 2	30
UE5 : Psychométrie	12	UE5 : Méthodologie disciplinaire 2	30
UE6 : Méthodologie disciplinaire 1	22	UE6 : anglais	26

EXAMENS

Epreuves du 1^{er} semestre – 1^{ère} : janvier - 2^{ème} session : juin

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nbre de sujets	Documents Autorisés	Durée de l'épreuve	ETCS
UE1 : Psychologie du développement	<i>Cours et TD : liste de questions</i>	1	Non	2h	6 ects
UE2 : Psychologie sociale	<i>Contrôle terminal Questions de cours et de TD (Q.C.M.)</i>	1	Non	2h	6 ects
UE3 : Psychologie générale et différentielle	<i>CC TD : comptes-rendus (1/2) Terminal écrit : cours (1/2) Sept : terminal écrit (cours & TD)</i>	1	Non	2h	6 ects
UE4 : Statistiques	<i>Exercices</i>	1	Calcul a-trice	2h	6 ects
UE5 : Psychométrie	<i>Q.C.M.</i>	1	Calcul a-trice	2h	3 ects
UE6 : Méthodologie disciplinaire	<i>Partie cours : QCM et/ou questions Partie TD : exercices</i>	1	Calcul a-trice	2h	3 ects

Epreuves du 2^{ème} semestre - 1^{ère} session : mai ; 2^{ème} session : juin

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nbre de sujets	Documents autorisés	Durée de l'épreuve	ETCS
UE1 : Psychologie pathologique	<i>Etude de cas et/ou questions de cours</i>	1	Non	2h	6 ects
UE2 : Psychologie générale et différentielle	<i>CC TD : comptes-rendus (1/2) Terminal écrit : cours (1/2) Sept : terminal écrit (cours & TD)</i>	1	Non	2h	6 ects
UE3 : Psychophysio- logie 1 Cours	<i>Terminal écrit</i>	1	Non	2h	6 ects
UE4 : Psychophysio- logie 2 TP/TD	<i>Terminal écrit</i>	1	Non	2h	6 ects
UE5 : Méthodologie disciplinaire	<i>QCM et/ou questions</i>	1	<i>Calculatrice</i> <i>Dict.uni-ling.</i>	2h	3 ects
UE6 : Anglais	<i>Terminal écrit</i> <i>Questions</i>	1		2h	3 ects

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'examens :

ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ : absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE - NEUROSCIENCES
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE (LILLE
1)

Les modules : UE3/1 Biologie de L1, UE3 Psychophysiology Cours et UE4 Psychophysiology TP/TD de L2, UE2 Neurosciences du comportement 1 et 2 ainsi que l'option Neurosciences cognitives de L3 sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille 1 dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Tout ou partie de ces enseignements sont donc dispensés sur le campus de Lille 1 (accès métro « Cité scientifique ») et géré par un secrétariat différent de celui de Lille 3.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENT SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours, TP et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés avant le début des enseignements. Un plan de l'USTL est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc...

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

**POUR CONTACTER LES RESPONSABLES DES ENSEIGNEMENTS
UTILISEZ UNIQUEMENT LES COORDONNEES SUIVANTES :**

Adresse électronique : neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr

Adresse Postale : **Neurosciences – Enseignement**
Bâtiment SN4, 1er étage
Université de Lille 1
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

1^{ER} SEMESTRE (SEMESTRE 3)

U.E. 1 : Psychologie du développement

Responsable : M. Bruno VILETTE

Enseignants : Mmes BONNOTTE, RIVIERE, MM. COURBOIS, VILETTE

Horaires : - Cours : 33 H : 10 séances

- **TD obligatoires** : 15H : 11 séances

PROGRAMME :

Cours 1 (B. Vilette) : Le développement cognitif.

Cours 2 (I. Bonnotte) : Le développement du langage :

- Quelles sont les caractéristiques essentielles du langage en développement?
- Chomsky : La grammaire comme réalité mentale
- Piaget : La théorie constructiviste et l'apprentissage du langage
- Confrontation de deux perspectives théoriques radicalement différentes. Le point de vue de Changeux
- Langage et développement dans la perspective piagétienne
- Le modèle de Levelt (1989). Un modèle de production du langage
- La gestion et l'acquisition de la morphologie écrite

Lectures conseillées

Boysson-Bardies, B. de (2003). *Le langage, qu'est-ce que c'est?* Paris : Odile Jacob.

Changeux, J. P. (1983). *L'homme neuronal*. Paris : Fayard. Col pluriel.

Changeux, J. P. & Connes, A. (1992). *Matière à pensée*. Paris : Odile Jacob. Col Points (1^{ère} édition : 1989).

Denton, D. (1995). *L'émergence de la conscience de l'animal à l'homme*. Paris : Flammarion. (publication en langue anglaise : 1993)

Diamond, J. (2000). *Le troisième chimpanzé. Essai sur l'évolution et l'avenir de l'animal humain*. Paris : Gallimard. (publication en langue anglaise : 1992)

Mehler, J. & Dupoux E. (1990). *Naître humain*. Paris : Odile Jacob.

Le Ny, J. F. & Gineste, M. D. (Eds). (1995). *La psychologie. Textes essentiels*. Paris : Larousse.

Piattelli-Palmarini, M (Ed.) (1979). *Théories du langage. Théories de l'apprentissage. Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*. Paris : Seuil, Col Points.

Pinker, S. (1999). *L'instinct du langage*. Paris : Odile Jacob. (publication en langue anglaise : 1994)

Siegler, R. S. (2001). *Enfant et raisonnement. Le développement cognitif de l'enfant*. Paris, Bruxelles : DeBoeck Université. (publication en langue anglaise : 1998 pour la 3^{ème} édition américaine).

Vauclair, J. (1998). Les animaux pensent-ils? *Sciences Humaines*, 87, 32-35.

Cours 3 (V. Rivière): Analyse expérimentale du comportement chez l'enfant.

TD : Etude de textes et analyse d'expériences en rapport avec les thèmes abordés dans les cours 1 & 2.

BIBLIOGRAPHIE :

La bibliographie sera donnée en début d'année universitaire.

U.E. 2 : Psychologie sociale

Responsable : Madame Loris SCHIARATURA

Enseignants : Mmes CHRISTOPHE, SCHIARATURA,

Chargés de TD : MME CHRISTOPHE, LIONET-PRZYGODZSKI, SCHIARATURA, M DELELIS

Cours : 34 heures :

TD obligatoires : 14 heures

PROGRAMME DU COURS :

L'effet des attentes ou comment les différences sociales se perpétuent.

Cours V. CHRISTOPHE : 14h

représentations sociales et transmission des représentations

Communication interpersonnelle : Structures de communication, communication persuasive et émotion.

Cours L. SCHIARATURA : 20h

les disparités sociales

les prophéties auto-réalisatrices : l'effet Pygmalion

confirmation d'hypothèse : préjugés et confirmation des stéréotypes

attitude et changement d'attitude : la dissonance cognitive

l'erreur fondamentale

attentes et comportements non verbaux et émotionnels

TD : Etude de textes par thèmes et exercices pratiques

Bibliographie : une bibliographie thématique plus détaillée sera donnée en début de cours.

LEYENS, J. Ph. (1983). Sommes nous tous des psychologues. Bruxelles : Mardaga.

LEYENS, J. Ph. et YZERBYT, V (1997). Psychologie sociale. Bruxelles : Mardaga.

MOSCOVICI, S. (2003). Psychologie sociale. Paris : PUF.

U.E. 3 : Psychologie générale et différentielle

Responsables : Monsieur Laurent MADELAIN (Travaux Dirigés) – Monsieur Alain GUERRIEN (Cours)

Enseignants : MME CASALIS, LEONI, LASSALLE, MM. FORNER, GUERRIEN, RUSINEK, MADELAIN, MIOSSEC, CRADDOCK

Horaires : - Cours : 16 heures : 8 séances

- **TD obligatoires** : 16 heures : 8 séances.

PROGRAMME :

Cours : - La personnalité - L'Attention

TD : Programme précisé en début de cours.

U.E. 4 : Statistique appliquée à la Psychologie

Responsable : Monsieur Sébastien FAURE

Enseignants : M DEMERVAL, Mme DE BOSSCHER, Mme TRAN THI LAN, M. FAURE, M. THILLY, M. FAKHROEDDINE

Horaires : - Cours : 24 heures : 12 séances

- **TD obligatoires** : 24 heures : 12 séances

PROGRAMME :

- Eléments de combinatoire : arrangements, permutations, combinaisons.
- Opérations ensemblistes élémentaires : intersection, union, complémentaire, etc...
- Probabilité sur un univers Ω . Indépendance en probabilité. Probabilités conditionnelles. Analyse bayésienne
- Lois discrètes finies : espérance, variance, écart-type, etc.. et Lois discrètes classiques : Bernouilli, Binomiale, Uniforme, Poisson.
- Couple de variables aléatoires discrètes finies.
- Lois continues : Lois Normales et lois dérivées : du Khi-deux, de Student, de Fisher-Snédecor (lecture de tables).
- Echantillonnage et estimation (notions de base).
- La moyenne : estimation, intervalles de confiance, test.
- La variance : estimation, intervalle de confiance, test.
- La fréquence : estimation, intervalle de confiance, test.
- Tests (du Khi-deux) d'adéquation à une loi, d'indépendance, d'homogénéité.
- Comparaison de 2 moyennes avec échantillons appariés et indépendants.
- Comparaison de 2 fréquences avec échantillons appariés et indépendants.

Bibliographie : L'analyse statistique des données en Psychologie (2003). Denis Corroyer, Marion Wolff, Armand Colin.

Methodes statistiques en Sciences Humaines. David C. Howell, De Boeck université.

U.E. 5 : Psychométrie

Responsable : Monsieur Pascal SOCKEEL

Enseignants cours : MM. JM. GALLINA, P. SOCKEEL

Horaires : 6 heures de cours – 6 heures de TD.

Programme :

Le programme fait suite à l'initiation de l'UE4 du L1. Deux chapitres sont traités : la sensibilité et l'étalonnage. L'étude de sensibilité renseigne sur la capacité d'un test à discriminer les individus sur la base de leurs scores. Bâtir un étalonnage consiste à construire une échelle permettant de positionner la performance d'un individu en fonction de celle d'un groupe auquel on peut logiquement le rapporter.

Bibliographie :

- Dicks, P., Tournois, J., Flieller, A. et Kop, J.L (1994). **La psychométrie**. Coll. Le Psychologue. Paris ; PUF.
- Laveault, D. et Grégoire, J. (1997). **Introduction aux théories des tests en sciences humaines**. Bruxelles : De Boeck Université.
- Pichot, P. (1997). **Les tests mentaux**. « Que sais-je ». Paris : PUF.
- Reuchlin, M. (1997). **La psychologie différentielle**. Paris : PUF.
- Zurfluh, J. (1976). **Les tests mentaux**. Paris : Editions universitaires.

U.E. 6 : Méthodologie disciplinaire

Responsable : Madame Anne-Sophie LASSALLE

ENSEIGNANTS : Mme LASSALLE, MM. CLERC, CRADDOCK, LAFARGUE

HORAIRE :

- cours : 12 heures

- **TD obligatoires** : 10 heures

PROGRAMME :

Ce cours est la suite de celui engagé dans le cadre de la première année. Il se centre sur les différentes méthodes de construction des connaissances scientifiques.

introduction : les théories et les modèles, la construction des hypothèses.

La méthode expérimentale : rappel des notions de VI, VD ; le facteur sujet ; les interactions entre VI, les plans d'expérience.

Bibliographie :

- Ghiglione, T., Richard, J.F. (1994). *Cours de Psychologie. Tome II : Bases, Méthodes, Epistémologie*. Paris : Dunod.
- Sockeel P., Anceaux F., (2002). *La démarche expérimentale en psychologie*. Paris : in Press.
- Robert, M. (Ed.). (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie (3^e édition)*. St Hyacinthe, CA : Edisem-Maloine.
- Weil-Barais, A. (1997). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Bréal.
- Rossi, J.P. Combe, P., Lecuyer, R., Pêcheux, M.G., & Tourette, C. (1989). *La méthode expérimentale en psychologie*. Paris : Dunod.
- Fraisse, P. Piaget, J., & Reuchlin, M. (1970). *Traité de psychologie expérimentale. T1 : histoire et méthode*. Paris : P.U.F.
- Myers, A., & Hansen, C.H. (1997). *Experimental psychology (4^e ed.)*. Pacific Grove, CA : Brooks/Cole Publishing Company.

2ND SEMESTRE (SEMESTRE 4)

U.E. 1 : Psychopathologie

Responsable : Mesdames Rosa CARON et Catherine DUPUIS

Enseignants : MME R. CARON, C. DUPUIS, I. GERNET

Horaires :

cours : 20 heures

TD obligatoires : 27 heures 30

PROGRAMME :

Introduction à l'histoire de la psychologie clinique et de la psychopathologie de l'enfant et de l'adulte : définitions et généralités.

Approche psychodynamique et clinique :

- chez l'enfant : de la déficience mentale, de l'autisme et des psychoses, des névroses et organisations névrotiques.
- chez l'adulte : de la psychose, de la névrose, des états-limites.

Bibliographie :

Manuels de base :

Enfant :

AJURIAGUERRA J. de et MARCELLI D. (1989), *Psychopathologie de l'enfant*, Paris, Masson, 3ème édition.

BEAUCHESNE H. et GIBELLO B., (1990), *Traité de psychopathologie infantile*, Paris, PUF le Psychologie.

BEAUNE D. et REVEILLERE C., (1996), *Psychologie clinique et psychologie pathologique*. Montréal. Paris. Gaëtan MORIN . Ed. Europe.

Adulte :

- BERGERET, J. et al. (1986). *Abrégé de psychologie pathologique*. Paris.

- PEWNER, E. (1995). *Introduction à la psychopathologie de l'adulte*. Paris : Arnaud Colin

- GUELFY, J-D (1988). *Psychiatrie de l'adulte*. Ed. Ellipses.

- HANUS, M. (1990). *Psychiatrie de l'étudiant*. Ed. Maloine.

Bibliographie complémentaire :

Enfant :

- C.I.M. 10, *classification internationale des troubles mentaux et du comportement*, Paris, Publications du CTNERHI, diffusion P.U.F.
- D.S.M. IV (1994). *Diagnostic and statistical manual disorders*. Fourth edition. Washington, DC : American psychiatric association.
- FREUD S., (1909), *Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans (le petit Hans)*, in cinq psychanalyse, Paris ? P.U.F., 1985.
- MAZET P et LÉBOVOCI S ; (1990), *Autisme et psychoses de l'enfant*, Paris, P.U.F.
- MAZET P. et STORELU S., (1993), *psychopathologie du nourrisson et du jeune enfant*, Paris, Masson, 2ème édition.
- MAZET P. et HOUZEL D., (1996), *psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris Maloine.
- MISES R. (1990), *les pathologies limites de l'enfance*, Paris, P.U.F. le fil rouge.

Adulte :

- BINSWANGER, L. (1987). *Mélancolie et manie*. Paris : PUF.
- COTTRAUX, J. (1983). *Les thérapies comportementales et cognitives*. Paris : Masson.
- FOUCAULT, M. (1961). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard (T.E.L).
- FREUD, S. : *cinq psychanalyses*. Paris. PUF.
- FREUD, S. (1917). Deuil et mélancolie. In *Métapsychologie* ; Paris : Gallimard (idées).
- GEORGE, M.C., TOURNE, Y. '1994). *Le secteur psychiatrique*. Paris : PUF (collection Que sais-je ?).
- GUELFY, JD., BOYER, P., CONSIOLI, S., OLIVIER-MARTIN R. (1987). *Psychiatrie*. PUF.
- IONESCU, S. (1991). *Quatorze approches de la psychopathologie*. Paris : Nathan/Université.
- LAPLANCHE, J. PONTALIS, JB. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF.
- MARCELLI D, (1981) : Les états limites en psychiatrie. PUF (coll. Nodule).
- MINI-D.S.M. IV-R (1989). Critères diagnostiques. Paris : Masson
- PEDINIELLI, JL. (1994). Introduction à la psychologie clinique. Paris : Nathan/université.
- TATOSSIAN, A., AZORIN, JM. (1990). Phénoménologie et analyse existentielle. *Encyclopédie Médico-chirurgicale-Psychiatrie*, 37815 A10.
- WATZLAWICK, P. ; BEAVIN, JH, HACKSON, D.D (1972). *Une logique de la communication*. Paris : Seuil (collection Points).

U.E. 2 : Psychologie générale et différentielle

Responsables : Monsieur Laurent MADELAIN (Travaux Dirigés) – Monsieur Alain GUERRIEN (Cours)

Enseignants : MME CASALIS, LEONI, LASSALLE, MM. CRADDOCK, RUSINEK, MIOSSEC, GUERRIEN, MADELAIN

Horaires :

- Cours : 16 heures

- **T.D obligatoires** : 16 heures .

PROGRAMME :

Cours : - le langage

- les émotions, la motivation

T.D. : Programme précisé en début de cours.

U.E. 3 : Psychophysiologie cours

Responsable : Madame Muriel DARNAUDERY

L'U.E. de Psychophysiologie de 2^{ème} année étudie le système nerveux du point de vue histologique, anatomique, neurochimique et électrophysiologique, ainsi que ses relations avec le système endocrinien.

Enseignants : MME DARNAUDERY, NAVETEUR, VILTART, MORLEY-FLETCHER, VANBESIEN, MM. DELSAUT, FALEMPIN, SEQUEIRA, DEDONCKER

Cours : 27 heures dispensés à l'université de Lille I

PROGRAMME :

Cours de :

*Neurogenèse et neuroanatomie (9 h : M. SEQUEIRA)

*Neurochimie et psychopharmacologie : (9h : Mmes. DARNAUDERY/O. VILTART)

*Neurophysiologie et neurorégulation (9h : M. FALEMPIN)

Horaires :

1 groupe le mardi : 9h30 – 12h45

2 groupes le vendredi : 13h –16h45

La constitution des groupes d'étudiants et lieux d'enseignements seront indiqués à la rentrée.

U.E. 4 : Psychophysiologie TP/TD :

TP-TD : 30 heures dispensés à l'université de Lille I

Responsables : Monsieur Laurent de DONCKER

Enseignants : MME Darnaudery, Descamps, Morley Fletcher, Naveteur, Vanbescien, Viltart
MM DeDoncker, Delsaut

PROGRAMME :

Travaux pratiques : 5 séances de 4 heures. Anatomie microscopique et macroscopique du système nerveux central. Neurophysiologie élémentaire : potentiel d'action du nerf et jonction neuro-musculaire.

Travaux dirigés : 5 séances de 2 heures consacrées à la Neuroanatomie, à la Neurophysiologie et à la Neurochimie.

Horaires :

Les séances de TP et TD s'étalent sur 10 semaines consécutives au 2^{ème} semestre, à l'un des horaires suivants, jumelant 5 TP et TD :

- lundi 08H30 à 12H30
 13H30 à 17H30

- jeudi 08H30 à 12H30
 13H30 à 17H30

- vendredi 08H30 à 12H30

NB : l'ouverture du nombre de TP/TD varie selon l'effectif des étudiants.

- Les travaux pratiques et dirigés sont obligatoires
- Les travaux pratiques ont lieu à l'université de Lille I, Cité scientifique SN1, rez-de-chaussée, salle 007.
- Les travaux dirigés ont également lieu à l'université de Lille I dans des salles qui seront indiquées lors de la rentrée.

IMPORTANT :

L'effectif des groupes de TP-TD de physiologie est impérativement limité. L'affectation dans ces groupes se fait au vu des disponibilités définies compte tenu de l'inscription dans les groupes de Lille III. Les étudiants faisant l'objet d'empêchements particuliers sont priés de se manifester dès le début des inscriptions, et de fournir un justificatif (certificat de travail, etc. ...) afin d'être inscrits dans un groupe de physiologie compatible avec leurs contraintes.

Les étudiants sont tenus de s'informer du groupe auquel ils ont été inscrits dès l'affichage des listes. Tout changement ultérieur à la constitution de ces groupes ne pourra se faire que par permutation, proposée par les étudiants et enregistrée par le secrétariat de Neurosciences avant le début de l'enseignement. Seuls seront admis en salle de TP-TD, les étudiants figurant sur les listes : aucune inscription ne sera prise lors des premières séances.

EXAMEN :

*Les travaux dirigés et pratiques sont **OBLIGATOIRES** : ils font l'objet d'un contrôle systématique et sont sanctionnés par une épreuve terminale spécifique : durée : 1heure, coefficient : 0.6*

U.E. 5 : Méthodologie disciplinaire

Responsable : Madame Anne-Sophie LASSALLE

Enseignants : MME LASSALLE, CARON, DESRUMAUX, RIVIERE, DE BOSSCHER, M. CLERC

Horaires :

- cours : 14 heures

-**TD obligatoires** : 18 heures

PROGRAMME :

Ce cours est la suite de celui engagé dans le cadre de la première année. Il se centre sur les différentes méthodes de construction des connaissances scientifiques.

L'observation : principes généraux et différentes méthodes ;

L'observation directe de comportement ; les facteurs à contrôler.

Méthodes d'analyse qualitative en psychologie clinique.

Méthodologie de l'analyse du comportement.

Docimologie : principes généraux de l'évaluation scolaire et universitaire ; l'analyse du comportement d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE :

Ghiglione, R., Richard, J.F. (1994). *Cours de Psychologie. Tome II : Bases, Méthodes, Epistémologie*. Paris : Dunod.

Robert, M. (Ed). (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie (3^e édition)*. St Hyacinthe, CA : Edisem-Maloine.

Weil-Barais, A (1997). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Bréal.

U.E. 6 : Langue vivante optionnelle

ANGLAIS :

Responsable : Jean-François VIREY

Horaires : TD 24 heures – 12 séances de 2 heures

Programme : Traduction, compréhension, et résumé de textes de psychologie rédigés en anglais.

Bibliographie : Le support de cours est un poly à retirer à l'APSYLE en début de semestre. (bureau A2.538)

NOTE: Le seul document autorisé à l'examen est un dictionnaire anglais unilingue, à l'exclusion des dictionnaires anglais-français.

3^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée **Moodle** sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://plateforme.univ-lille3.fr/moodle>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1ère visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc ...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 3, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychoL3**.

Directeur d'Etudes : Sabine DE BOSSCHER

1^{er} Semestre (semestre 5)

6 UE d'enseignement : 30 ECTS

- ✎ UE1 : Théories et Concepts1 (42 H) (6 ECTS)
- ✎ UE2 : Neurosciences du Comportement1 (74 H) (6 ECTS)
- ✎ UE3 : opt. 1 (à choisir parmi une liste d'enseignements) (42 H) (6 ECTS)
- ✎ UE4 : opt. 2 (à choisir parmi une liste d'enseignements) (42 H) (6 ECTS)
- ✎ UE5 : Inférence Statistique (48 H) (3 ECTS)
- ✎ UE6 : Informatique (24 H) (3 ECTS)

Liste des enseignements (opt.1 et opt.2) :

- * Psychologie Sociale,
- * Psychologie du Développement,
- * Psychologie de l'Education,
- * Psychologie Pathologique,
- * Psychologie Différentielle,
- * Psychologie Cognitive,
- * Psychologie du Travail et Ergonomie
- * Neurosciences Cognitives
- * Psychologie de la Santé

Le choix des options de licence ne détermine en rien les choix de pré-spécialisation à faire en maîtrise. Les options ne peuvent constituer des pré-requis obligatoires.

2^{ème} Semestre (semestre 6)

6 UE d'enseignement : 30 ECTS

- ✂ UE1 : Théories et Concepts² (42 H) (6 ECTS)
- ✂ UE2 : Neurosciences du Comportement² (52 H) (6 ECTS)
- ✂ UE3 : TE (30 H) (6 ECTS)
- ✂ UE4 : opt. thématique (à choisir parmi une liste d'enseignements)
(30 H) (6 ECTS)
- ✂ UE5 : Modélisation mathématique (48 H) (3 ECTS)
- ✂ UE6 : Psychométrie (36 H) (3 ECTS)

Liste des enseignements (opt. thématique) :

- * Psychologie sociale appliquée à la justice et à la santé,
- * Handicaps, troubles du développement et du comportement,
- * Psychologie de l'intervention éducative,
- * Chronopsychologie appliquée à l'éducation, au travail et à la santé,
- * Dysfonctionnements cognitifs et émotionnels,
- * Psychologie clinique de l'adulte,
- * Psychologie clinique de l'enfant,
- * Catégories sociales et modes de vie,
- * Introduction à la neuropsychologie,
- * Psychologie du travail et vie sociale,
- * Développement de la cognition et des émotions à tous les âges de la vie
- * Maladies et vie sociale

Les thèmes de TE seront proposés en cours d'année.

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'examens :

ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ : absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

**ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE -
NEUROSCIENCES
UNIVERSITE DES SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DE LILLE (LILLE 1)**

Les modules : UE3/1 Biologie de L1, UE3 Psychophysiology Cours et UE4 Psychophysiology TP/TD de L2, UE2 Neurosciences du comportement 1 et 2 ainsi que l'option Neurosciences cognitives de L3 sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille 1 dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Tout ou partie de ces enseignements sont donc dispensés sur le campus de Lille 1 (accès métro « Cité scientifique ») et géré par un secrétariat différent de celui de Lille 3.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours, TP et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés avant le début des enseignements. Un plan de l'USTL est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc...

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

**POUR CONTACTER LES RESPONSABLES DES ENSEIGNEMENTS
UTILISEZ UNIQUEMENT LES COORDONNEES SUIVANTES :**

Adresse électronique : neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr

Adresse Postale : **Neurosciences – Enseignement**
Bâtiment SN4, 1er étage
Université de Lille 1
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

1^{ER} SEMESTRE (SEMESTRE 5)

UE 1 - théorie et concepts 1

RESPONSABLE : M. CRADDOCK Paul

ENSEIGNANTS : MME CASALIS, LUYAT, et MM. CLEMENT, CLERC, CRADDOCK, DARCHEVILLE, GALLINA, GUERRIEN, HAUTEKEETE, CHAUVIN, MADELAIN

Dans cette UE, deux enseignements mutuellement exclusifs sont proposés :

UE 1 a : *Temps, Emotion et Cognition*

UE 1 b : *Evolution des Comportements et Apprentissage.*

2 groupes sont constitués en Licence :

groupe A : de A à J et groupe B : de K à Z.

le groupe A suit « l'UE1 a » au premier semestre

et « l'UE 1 b » au second semestre

le groupe B suit « l'UE 1 b » au premier semestre

et « l'UE 1 a » au second semestre

HORAIRE : Cours : 19 h (4 séances de 4 h + 1 séance de 3 h)

lundi 8 h 30 à 12 h 30 (groupe A)

lundi 15 h 30 à 19 h 30 (groupe B)

TD : 23 h (7 séances de 3 h + 1 séance de 2 h)

lundi 9 h à 12 h (groupe A)

lundi 16 h à 19 h (groupe B)

PROGRAMME :

Problématiques actuelles de la Psychologie.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie complète sera donnée en début d'année.

EXAMENS : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits
(questions sur le cours et les TD), durée 2h

* Document non autorisé.

UE 2 - Neurosciences du comportement 1

RESPONSABLE : M. SEQUEIRA

ENSEIGNANTS : MME DARNAUDERY, DESCAMPS, MACCARI,
MORLEY-FLETCHER, NAVETEUR, VANBESIEN, VILTART
MM DEDONCKER, DELSAUT, FALEMPIN, SEQUEIRA

Responsable des cours : M. Henrique SEQUEIRA

Responsable des TP-TD : Mme Christine DESCAMPS

INSCRIPTIONS :

Les étudiants inscrits à l'UE 2 doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre une inscription TP-TD à la session de pré- rentrée.

HORAIRES :

Les cours ont lieu mercredi de 14 h 30 à 18 h **et** jeudi de 10 h à 12 h 15.

Les lieux où se dérouleront les cours seront précisés à la rentrée.

Travaux Pratiques

Les séances de T.P. auront lieu à l'un des 3 horaires suivants :

- mardi 9 h à 13 h
- mardi 14 h à 18 h
- vendredi 13 h à 17 h

Les T.P. ont lieu à l'Université de Lille 1, Cité Scientifique, Bât. SN1, Rez-de-chaussée, salle 007.

Travaux Dirigés

Les TD auront lieu à l'un des horaires suivants :

- mardi 8 h à 10 h et 10 h 30 à 12 h 30
- mardi 13 h 30 à 15 h 30 et 16 h à 18 h
- vendredi 13 h à 15 h et 15 h 30 à 17 h 30

Les TD ont lieu à l'Université de Lille I, dans les salles qui seront précisées à la rentrée.

PROGRAMME :

Volume horaire : 74 h

Cours (48 h) :

- * Fonctions sensorielles (12 h : O VILTART / H. SEQUEIRA)
- * Cerveau et conscience (12 h : M. SEQUEIRA)
- * Motricité (12 h : M. FALEMPIN)
- * Processus d'acquisition (12 h : Mme DESCAMPS)

Exposés de TP (2 h)

Travaux pratiques (16 h) : 4 séances de 4 heures.

Travaux dirigés (8 h) : 4 séances de 2 h.

BIBLIOGRAPHIE :

- Rosenzweig, M.R., Leiman, A.L. et Breedlove, S.M. (1998). *Psychobiologie*. De Boeck Université.
- Kandel, E.R., Schwartz, J.H., Jessell, T.M. (1991). *Principles of neural science* (3rd édition). Elsevier.
- Richelle, M., Requin, J., Robert, M., (1994). *Traité de Psychologie expérimentale*, PUF.
- Bagot, J.D., (1996). *Information, sensation et perception*. A. Collin, collection Cursus.
- Bear, M.F., Connors, B.W., Paradiso, M.A. *Neurosciences. A la découverte du cerveau*. Edition Pradel.

EXAMENS : 6 ECTS

- * Cours : contrôle terminal écrit, durée 2 heures, 1 ou 2 sujets.
- * Travaux pratiques et travaux dirigés : contrôle terminal écrit, durée 2h
- * Documents non autorisés.

Au sein de l'UE, les cours interviennent pour les 2/3 de la note. L'ensemble TP-TD intervient pour un tiers de cette note.

L'assiduité aux travaux pratiques et dirigés est obligatoire.

UE 3 - Option1 -

Chaque étudiant choisira un enseignement de 42 heures parmi les 9 options proposées.

- ✍ UE 3 a - 1 - Psychologie Sociale
- ✍ UE 3 a - 2 - Psychologie du Développement
- ✍ UE 3 a - 3 - Psychologie de l'Éducation
- ✍ UE 3 a - 4 - Psychologie Pathologique
- ✍ UE 3 a - 5 - Psychologie Différentielle
- ✍ UE 3 a - 6 - Psychologie Cognitive
- ✍ UE 3 a - 7 - Psychologie du Travail et Ergonomie
- ✍ UE 3 a - 8 - Neurosciences Cognitives.
- ✍ UE 3 a - 9 - Psychologie de la Santé.

EXAMEN : 6 ECTS

** Session 1 : selon option = « CT » ou « CC » ou « CC et CT »

** Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 1 – Psychologie sociale « processus attributionnels »

RESPONSABLE : Mme ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise

ENSEIGNANTS : Mme ASKEVIS-LEHERPEUX, Mme CHRISTOPHE, Mme SCHIARATURA, Mme MIGNON.

HORAIRES : Cours : 21 h - TD : 21 h

Cours : Mardi de 13 h30 à 15 h 30

TD : Mardi 9 h - 11 h (1 gr) / 15 h 30 - 17 h 30 (1 gr) / 17 h 30 - 19 h 30 (1 gr)

PROGRAMME :

Chacun d'entre nous cherche à expliquer les événements qui l'entourent et, en particulier, à attribuer une cause à ses propres comportements comme à ceux d'autrui. Pour cela, nous fonctionnons comme des " psychologues naïfs " s'appuyant sur des théories implicites de la causalité.

On passera en revue ces théories, puis on étudiera le rôle majeur que joue l'attribution dans la manifestation de certains phénomènes, en prenant des exemples aussi bien en psychologie sociale (par exemple, la stigmatisation) qu'en psychologie clinique et pathologique (par exemple, le « coping »).

* Session 1 : CC (20 %) **et** CT (80 %), écrit, durée 2 h

* Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 2 – Psychologie du développement

RESPONSABLE : Mme RIVIERE Vinca

ENSEIGNANTS : Mme RIVIERE et
MM. COURBOIS, DARCHEVILLE, VILETTE.

HORAIRES : Cours 21 h (séances de 3h au plus)
TD 21 h (séances de 3h au plus)
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

PROGRAMME :

Approfondissement sur les conceptions du développement. Deux grandes conceptions sont présentées : les théories dynamiques sélectionnistes et les conceptions développementales post-piagésiennes.

Les TD permettront d'analyser en détail les éléments théoriques en s'intéressant aux troubles du développement et du comportement (troubles des interactions sociales, troubles de la communication, troubles des apprentissages scolaires, etc.).

Un stage est organisé dès le début de l'année universitaire pour les étudiants poursuivant l'option « Handicap, troubles du développement et du comportement : Approches développementales ». Ces stages permettent de mettre en application les éléments théoriques analysés en cours et en TD. Ces stages ont lieu en crèche, en école maternelle et primaire, en structure spécialisée, à domicile des parents d'enfants ou d'adolescents présentant un handicap. L'étudiant peut choisir parmi un ensemble de propositions en début d'année. Le stage commence dès le premier semestre.

BIBLIOGRAPHIE : Elle sera donnée au début de l'année.

- * Session 1 : CC, écrit, durée 2 h
- * Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.
- * Document non autorisé

UE 3 A - 3 – Psychologie de l'éducation

RESPONSABLE : Mme LECONTE-LAMBERT Claire

ENSEIGNANTS : Mmes LASSALLE et LECONTE, MM. GUERRIEN, CLERC

HORAIRES : 21 h Cours - 21 h TD.

Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30

PROGRAMME :

Théories psychologiques et pratiques éducatives. Apprentissages et développement cognitif, chez et l'adolescent. Les enjeux sociaux de la psychologie de l'éducation. Quelles professionnalisations ? Quels champs d'application ? le rôle de l'éducation dans l'émergence des difficultés et troubles d'apprentissages. Les techniques et méthodes de remédiation.

Un stage dans diverses structures éducatives complète la formation théorique.

Une séance sera consacrée à la préparation au concours d'accès à l'IUFM. Cette UE est validée pour l'accès à l'IUFM.

La bibliographie sera donnée en début d'année.

* Session 1 : CT, dossier, durée 2 h

* Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 4 – Psychologie pathologique

RESPONSABLE : M. NANDRINO Jean-Louis

ENSEIGNANTS : MM NANDRINO, ROSENBLUM

HORAIRES : 21 h Cours : Mercredi 8 h 30 – 10 h 30

21 h TD : Mercredi 11 h -13 h (4 groupes)

PROGRAMME :

a) Cours :

Les différents niveaux d'observation en psychopathologie

Les approches quantitatives en psychopathologie (les modèles comportementalistes, le cognitivisme, la neuropsychologie, les modèles systémiques)

Les approches qualitatives en psychopathologie (les modèles ethnopsychiatriques, les modèles psychanalytiques)

b) TD :

Observations cliniques illustrant les modèles décrits en cours.

c) Stage facultatif :

Sensibilisation à l'approche clinique de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte.

Durée minimum : 2 semaines

BIBLIOGRAPHIE :

- Beaune D et Réveillère C (1996) : *psychologie clinique et psychologie pathologique*. Montréal - Paris - Gaëtan Morin (éditeur).
- Ionescu S. (1991) : *14 approches de la psychopathologie*. Paris - Nathan.
- Laplanche V. (1987) : *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris - PUF.
- Nandrino J-L. (1998) : *L'homme dépressif*. Montréal - Paris - Gaëtan Morin (éditeur).
- Roudinesco E. (1994) : *Histoire de la psychanalyse en France*. Paris - Fayard.
- Watzlawick P. et Coll. (1988) : *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*. Paris - Seuil.

** Session 1 : CC , écrit, durée 2 h

** Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 5 – Psychologie différentielle

RESPONSABLE : M. FORNER Yann

ENSEIGNANTS : Mmes DE BOSSCHER, DURAND, LEONI, M. FORNER

HORAIRES : 21 h Cours - 21 h TD

Mardi de 9 h à 12 h 30

PROGRAMME :

- 1) Les différences individuelles comme objet d'étude et comme moyen d'études : intelligence, aptitudes, styles cognitifs et personnalité
- 2) Psychologie différentielle des sexes : Perspectives.
- 3) Etude des différences individuelles : application au jugement et à la décision.

BIBLIOGRAPHIE :

Eléments fondamentaux :

- Huteau, M. (1995). *Manuel de psychologie différentielle*. Paris. Dunod.
- Reuchlin, M. (1989). *Les différences individuelles dans le développement cognitif de l'enfant*. PUF, Paris.
- Reuchlin, M. (1990). *Les différences individuelles dans le développement conatif de l'enfant*. PUF, Paris.

Des compléments bibliographiques seront indiqués par les différents enseignants.

* Session 1 : CC, écrit, durée 2 h

* Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 6 – Psychologie cognitive

RESPONSABLE : M. COELLO Yann

ENSEIGNANTS : Mme CASALIS,
MM. CHAUVIN, COELLO, CLEMENT, SPARROW

HORAIRES : 21 h Cours - 21 h TD
Mardi de 13 h 30 à 17 h 30

PROGRAMME :

Cette UE porte sur le fonctionnement cognitif normal et pathologique dans des situations impliquant la perception des scènes visuelles, le traitement du langage écrit ou l'organisation du mouvement intentionnel.

La présentation des modèles théoriques s'appuiera sur les données récentes issues de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie.

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 3 A - 7 – Psychologie du travail et ergonomie

RESPONSABLE : M. SIX Francis

ENSEIGNANTS : MM. LEMOINE, SIX

HORAIRES : 21 h Cours - 21 h TD
Vendredi 14 h - 17 h
Samedi 9 h - 12 h (4 séances uniquement)

PROGRAMME :

Introduction à la Psychologie du Travail et à l'ergonomie.

Initiation à la psychologie des organisations : individus, groupes, organisations.

Exercices portant sur la dynamique des groupes et les techniques de l'analyse du travail (observations et entretiens en situation).

Examen portant sur les cours et TD.

Cette option est recommandée pour ceux et celles qui souhaitent s'orienter dans le M2 spécialité psychologie du travail et des organisations. Elle s'articule avec les UE4 et notamment les options A5, A1 et A9.

* Session 1 : CT, écrit, durée 2 h

* Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 3 A - 8 – Neurosciences cognitives

RESPONSABLE : M. SEQUEIRA Henrique

HORAIRES :

Les cours et TD auront lieu le vendredi matin à l'Université de Lille 1.
Les lieux seront précisés à la rentrée.

PROGRAMME :

Volume horaire : 42 h

Cours : (26 h)

- * Plasticité cérébrale et cognitive (7 h : *à préciser*)
- * Mémoire : aspects neurocognitifs (7 h : C. VANBESIEN)
- * Représentations mentales (6 h : M. DELSAUT)
- * Neurocognition et émotion (6 h : H. SEQUEIRA)

Travaux Dirigés (16 h) : 8 séances de 2 heures.

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 3 A - 9 – Psychologie de la santé

RESPONSABLES : M. ANTOINE Pascal et Mme ROUSSEAU Amélie

ENSEIGNANTS : M. ANTOINE, MME CHRISTOPHE et ROUSSEAU

HORAIRES : 21 h Cours - 21 h TD

Mardi de 9 h à 13 h

L'objectif de cet enseignement est d'introduire les connaissances de base de la discipline et de la profession en psychologie de la santé.

PROGRAMME :

Origine et développement de la psychologie de la santé

Définition du champ et de ses méthodes

Concepts de base

Applications : prévention et traitement (alcool, tabac, drogues...).

* Session 1 : CC, écrit, durée 2 h

* Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 4 – Option 2

Chaque étudiant choisira un enseignement de 42 heures parmi les 9 options proposées (choix différent par rapport à l'UE3 option 1).

- ✍ UE 4 a - 1 - Psychologie Sociale
- ✍ UE 4 a - 2 - Psychologie du Développement
- ✍ UE 4 a - 3 - Psychologie de l'Éducation
- ✍ UE 4 a - 4 - Psychologie Pathologique
- ✍ UE 4 a - 5 - Psychologie Différentielle
- ✍ UE 4 a - 6 - Psychologie Cognitive
- ✍ UE 4 a - 7 - Psychologie du Travail et Ergonomie
- ✍ UE 4 a - 8 - Neurosciences Cognitives.
- ✍ UE 4 a - 9 - Psychologie de la Santé.

EXAMEN : 6 ECTS

** Session 1 : selon option = « CT » ou « CC » ou « CC et CT »

** Session 2 : terminal écrit, durée 2 h.

* Document non autorisé

UE 4 A - 1 – Psychologie sociale

RESPONSABLE : Mme ASKEVIS-LEHERPEUX

idem à l'UE 3 a - 1

UE 4 A - 2 – Psychologie du développement

RESPONSABLE : Mme RIVIERE

idem à l'UE 3 a - 2

UE 4 A - 3 – Psychologie de l'éducation

RESPONSABLE : Mme LECONTE-LAMBERT

idem à l'UE 3 a - 3

UE 4 A - 4 – Psychologie pathologique

RESPONSABLE : M. NANDRINO

idem à l'UE 3 a - 4

UE 4 A - 5 – Psychologie différentielle

RESPONSABLE : M. FORNER

idem à l'UE 3 a - 5

UE 4 A - 6 – Psychologie cognitive

RESPONSABLE : M. COELLO

idem à l'UE 3 a - 6

UE 4 A - 7 – Psychologie du travail et ergonomie

RESPONSABLE : M. SIX.

idem à l'UE 3 a - 7

UE 4 A - 8 – Neurosciences cognitives

RESPONSABLE : M. SEQUEIRA Henrique

idem à l'UE 3 a - 8

UE 4 A - 9 – Psychologie de la santé

RESPONSABLES : M. ANTOINE Pascal et Mme ROUSSEAU Amélie

idem à l'UE 3 a - 9

UE 5 – Inférence statistique

RESPONSABLES : MME LEFEVRE Françoise et CASALIS Séverine

ENSEIGNANTS : MME LEFEVRE, CASALIS, DELEVOYE, LUYAT, MM. CHAUVIN, COELLO, CRADDOCK, MADELAIN, MIOSSEC, REMY, SPARROW

HORAIRES : 24 h de cours et 24 h de TD

Cours : Lundi 13 h 30 à 15 h 30 (groupe A)

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 (groupe B)

TD : horaires indicatifs

Mardi 9 h à 11 h (2 groupes)

Mardi 11 h à 13 h (1 groupe)

Mardi 13 h 30 à 15 h 30 (2 groupes)

Vendredi 10 h à 12 h (4 groupes)

Vendredi 10 h 30 à 12 h 30 (1 groupe)

(au 2^e semestre, vous conservez le même groupe pour les TD de Maths)

PROGRAMME :

Maîtriser les principales procédures paramétriques de la statistique inférentielle : choix de la procédure, mise en œuvre et interprétation du résultat.

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. L'enseignement magistral aborde, à partir d'exemples, le problème de l'estimation (par intervalle de confiance) et de la décision statistique relatives à : l'*inférence sur les moyennes* (y compris l'analyse de variance à un ou plusieurs facteurs et la méthode des contrastes) et l'*inférence sur les fréquences* (tests de conformité et test d'indépendance pour un échantillon, test de comparaison de deux échantillons (indépendants et appariés) et test de comparaison de plus de deux échantillons indépendants). Cet enseignement magistral est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les méthodes enseignées sur des exemples concrets.

BIBLIOGRAPHIE : des photocopiés sont disponibles :

Inférence statistique

Tables statistiques

Exercices corrigés

Fiches d'exercices pour les séances de TD

David C. Howell, « Méthodes statistiques en Sciences Humaines », Deboeck Université, Paris, 1998.

EXAMENS : 3 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Documents autorisés : les 2 photocopiés non annotés : « inférence statistique », « tables statistiques » ; calculatrice

UE 6 – Informatique

RESPONSABLE : M. POLLET Jean

ENSEIGNANTS : MM PENIN, POLLET, TAQUET

HORAIRES : 24 h de TD

horaires indicatifs :

<u>TD</u> :	Lundi	10 h00 à 12 h 00	(2 groupes)
		13 h 30 à 15 h 30	(1 groupe)
		16 h 00 à 18 h 00	(1 groupe)
Mardi	9 h 00 à 11 h 00	(1 groupe)	
	11h00 à 13h00	(1 groupe)	
	13 h 30 à 15 h 30	(1 groupe)	
	15 h 30 à 17 h 30	(1 groupe)	
Merc.	17 h 30 à 19 h 30	(1 groupe)	
	8 h 30 à 10 h 30	(1 groupe)	
	10 h 30 à 12 h 30	(1 groupe)	
Jeudi	14 h à 16 h	(3 groupes)	
	16h à 18h	(1 groupe)	
Vend.	8 h 00 à 10 h 00	(2 groupes)	
	10 h 00 à 12 h 00	(1 groupe)	
	14 h 00 à 16 h 00	(1 groupe)	
	16 h 00 à 18 h 00	(1 groupe)	

PROGRAMME :

Objectif : il s'agit d'une part d'une initiation à la programmation et d'autre part d'un enseignement pratique de l'informatique, devant permettre à l'étudiant d'utiliser un micro-ordinateur pour divers travaux qu'il aura à réaliser en licence et au-delà. Le contenu portera principalement sur les points suivants :

Introduction générale, le système d'exploitation, les notions de fichier, de programme, logiciel, progiciel, fichiers de données, la gestion des fichiers et des supports magnétiques, le traitement de texte, le tableur.

BIBLIOGRAPHIE :

Des polycopiés (partie théorique et exercices) ainsi que des manuels disponibles à la bibliothèque.

EXAMENS : 3 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Document non autorisé

2ÈME SEMESTRE (SEMESTRE 6)

UE 1 - Théorie et concepts 2

RESPONSABLE : M. CRADDOCK Paul

ENSEIGNANTS : Mme CASALIS, MM. CHAUVIN, CLERC, CRADDOCK, DARCHEVILLE, GALLINA, GUERRIEN, HAUTEKEETE, LAFARGUE, MADELAIN, SPARROW.

Dans cette UE, deux enseignements mutuellement exclusifs sont proposés :

UE 1 a : *Temps, Emotion et Cognition*

UE 1 b : *Evolution des Comportements et Apprentissage*

2 groupes sont constitués en Licence :

groupe A : de A à J et groupe B : de K à Z.

le groupe A suit « l'UE1 a » au premier semestre

et « l'UE 1 b » au second semestre

le groupe B suit « l'UE 1 b » au premier semestre

et « l'UE 1 a » au second semestre

HORAIRES : Cours : 19 h (4 séances de 4 h + 1 séance de 3 h)

lundi 8 h 30 à 12 h 30 (groupe B)

lundi 15 h 30 à 19 h 30 (groupe A)

TD : 23 h (7 séances de 3 h + 1 séance de 2 h)

lundi 9 h à 12 h (groupe B)

lundi 16 h à 19 h (groupe A)

PROGRAMME :

Problématiques actuelles de la Psychologie.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie complète sera donnée en début d'année.

EXAMENS : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits

(questions sur le cours et les TD), durée 2h

* Document non autorisé.

UE 2 - Neurosciences du comportement 2

RESPONSABLE : Mme VANBESIEEN Christel

ENSEIGNANTS : MME DARNAUDERY, DESCAMPS,
MORLEY-FLETCHER, NAVETEUR, VANBESIEEN, VILTART
MM DEDONCKER, DELSAUT, SEQUEIRA, SIX

Cette UE propose 3 modules qui diffèrent par le contenu des cours :
Comportement Animal : quel modèle pour le comportement humain ?
Neurobiologie Clinique,
Vigilance et Performance.

L'étudiant (e) choisira l'un de ces 3 modules.

COURS :

Comportement animal : quel modèle pour le comportement humain ? (52 h)

Cours (26 h) : mercredi de 13 h 30 à 17 h

endocrinologie comportementale (8 h : Mme VANBESIEEN)

le comportement : généralités, rôles des hormones. Le comportement parental. Le comportement filial. Le comportement agressif

notion d'évolution : la place de l'homme dans le règne animal (9h M DELSAUT). Humanité – animalité. Réflexion sur quelques critères (bipédie, utilisation de l'outil, etc...). Ontogenèse des relations sociales

communication et comportement sociaux (9h, M DELSAUT). Le problème du langage animal. Les structures hiérarchiques chez les primates et leur gestion. Intentionnalité.

Neurobiologie clinique (52 h)

Cours (26 h) : mercredi 13 h 30 à 17 h

Psychopharmacologie clinique (9 h : *à préciser*)

Introduction à la neuropsychologie (8 h : M. H SEQUEIRA)

Neurobiologie des émotions (8 h : M.H. SEQUEIRA)

Vigilance et Performance (52 h)

Cours (26 h) : jeudi 9 h à 12 h 15

Stress et sommeil (9 h : *à préciser*)

Physiologie du travail (9 h : F. SIX)

Viellissement cérébral et performance (8 h : M. H SEQUEIRA)

Les cours sont dispensés à Lille 1 dans des amphithéâtres qui seront précisés à la rentrée.

Travaux Pratiques : 4 séances de 4 heures

Les séances de T.P. auront lieu à l'un des 3 horaires suivants :

mardi 9 h à 13 h

mardi 14 h à 18 h

vendredi 13 h à 17 h

Les T.P. ont lieu à l'Université de Lille 1, Cité Scientifique, Bâtiment SN1, Rez-de-chaussée, salle 007.

Travaux Dirigés : 4 séances de 2 heures

Les TD auront lieu à l'un des horaires suivants :

mardi 8 h à 10 h et 10 h 30 à 12 h 30

mardi 13 h 30 à 15 h 30 et 16 h à 18 h

vendredi 13 h à 15 h et 15 h 30 à 17 h 30

Les TD ont lieu à l'Université de Lille I, dans les salles qui seront précisées à la rentrée.

EXAMENS : 6 ECTS

** Cours : contrôle terminal écrit, durée 2h, 1 ou 2 sujets

** Travaux pratiques **ET/OU** dirigés : contrôle terminal écrit, durée 2h

* Documents non autorisés.

Au sein de l'UE, les cours interviennent pour les 2/3 de la note. L'ensemble TP-TD intervient pour un tiers de cette note.

L'assiduité aux travaux pratiques et travaux dirigés est obligatoire.

UE 3 – Travail d'études

RESPONSABLE : M. NANDRINO Jean-Louis

Volume horaire : 30 h

Le Travail d'Etudes est un Travail d'Initiation à la Recherche en Psychologie, obligatoire pour tous les étudiants inscrits en Licence. Selon l'enseignant et les thèmes, le Travail d'Etudes pourra ou non s'effectuer sur le terrain (*écoles, lieux d'accueil et/ou de soins pour la petite enfance, hôpitaux, institutions spécialisées, entreprises*). Il pourra aussi, le cas échéant, s'effectuer au Laboratoire de l'UFR.

L'étudiant est évalué sur ses capacités à mener à bien un travail de recherches. Pour ce faire, il doit rendre un document, de type "mémoire", faisant la preuve de l'acquisition de compétences méthodologiques (appliquées) et de réflexions théoriques.

EXAMENS : 6 ECTS

* CC, Mémoire

UE 4 – Option thématique

Chaque étudiant choisira un enseignement de 30 heures parmi les 12 options proposées.

RESPONSABLE : M. NANDRINO Jean-Louis

Volume horaire : 30 h (10 h : Cours et 20 h : TD)

UE 4A-1 – Psychologie sociale appliquée à la justice et à la santé

RESPONSABLE : Mme CHRISTOPHE Véronique

ENSEIGNANTS : MME Véronique CHRISTOPHE, Nathalie LIONET

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h (Cours / TD)

PROGRAMME :

L'objectif de cette unité d'enseignement est de sensibiliser les étudiants aux applications pratiques de la psychologie sociale dans 2 domaines spécifiques : la santé, la justice. Il s'agira plus particulièrement de montrer en quoi un psychologue social peut intervenir dans ces 2 domaines d'application.

1/ Psychologie Sociale de la Santé (V. CHRISTOPHE) :

Apports théoriques de la psychologie sociale dans le domaine de la santé

La notion de parcours de santé ? Prévention, Promotion et Prise en charge curative

Rôle des émotions dans le domaine de la santé ?

Présentation de cas pratiques et empiriques d'application de quelques modèles à des situations particulières en santé : mise en place d'une campagne de prévention, annonce du diagnostic, relations soignants/soignés/famille, transmission des informations médicales, rôle de la famille et des aidants naturels dans la prise en charge de la maladie somatique...

2/ Psychologie Sociale de la Justice (N. LIONET) :

Définition de la « psychologie juridique » et « psychologie judiciaire »

Apports de la psychologie sociale au niveau recherche et au niveau pratique

Jugement moral et comportement moral

Recueil de l'information dans le cadre judiciaire et l'évaluation des dépositions

BIBLIOGRAPHIE : Les références bibliographiques seront données lors du cours.

EXAMENS : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits : questions de cours et/ou synthèse et/ou dossier et/ou QCM, durée 2 h.

* Document non autorisé.

UE 4A-2 – Handicaps, troubles du développement et du comportement : approches développementales

RESPONSABLE : M. COURBOIS Yannick

ENSEIGNANTS : M. COURBOIS, Mme RIVIERE

HORAIRE : Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

PROGRAMME :

CM : On présentera les éléments théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du handicap et au travail auprès des personnes handicapées. Ces éléments serviront de cadre d'analyse à l'étude de différentes formes de handicap (intellectuels, moteurs, sensoriels) et des troubles du développement et du comportement (autisme, syndrome de Rett, X fragile, etc.).

TD : L'étudiant approfondit sa connaissance du handicap et des troubles du développement et du comportement en effectuant des recherches bibliographiques qui font l'objet d'un dossier présenté oralement.

BIBLIOGRAPHIE :

Dalla Piazza, S. & Dan, B. (2001), Handicaps et Déficiences de l'enfant. De Boeck
Montreuil, N. & Magerotte, G. (1994), Pratique de l'intervention individualisée. De Boeck

Compernelle, T. (1997), Du calme ! De Boeck

Lovaas, O. (2003). Teaching individuals with developmental delays : Basic intervention techniques. Pro-ed

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC

* Session 2 : terminal écrit, questions, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-3 – Psychologie de l'intervention éducative

RESPONSABLE : M. DEMERVAL René

ENSEIGNANTS : Mme LEONI, M. DEMERVAL

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h

PROGRAMME : Les programmes d'interventions éducatives peuvent poursuivre des objectifs différents (soit prévenir les difficultés scolaires ou d'insertion professionnelle, soit y remédier) et s'adresser également à des publics différents (personnes âgées, adultes de bas niveau de formation, enfants déficients intellectuels, élèves en échec scolaire). L'objectif de cette option est d'analyser plusieurs programmes d'intervention en s'interrogeant sur leurs présupposés théoriques, leurs principes concrets de mise en oeuvre et leurs effets réels ou supposés.

Le Programme d'Enrichissement Instrumental de Feuerstein

Les Ateliers de Raisonnement Logique

Le Programme d'Enseignement Réciproque de Brown et Palincsar

Le PIER (Programme d'Intervention auprès d'Elèves à Risque)

Cette UE est validée pour l'accès à l'IUFM.

BIBLIOGRAPHIE : La bibliographie sera donnée en cours.

EXAMEN : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-4 – Chronopsychologie appliquée à l'éducation, au travail et à la santé

RESPONSABLE : Mme LASSALLE Anne-Sophie

ENSEIGNANTS : MME LECONTE, LASSALLE

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h (Cours / TD)

PROGRAMME :

Santé et rythmes de vie ; l'objectif de cette UE est d'acquérir les outils et méthodes utiles à une meilleure connaissance de ses rythmes pour une meilleure qualité de vie au quotidien

ontogenèse des rythmes de vie et les facteurs de régulation

famille et école autour des rythmes de l'enfant

les troubles du sommeil et leurs effets sur les apprentissages

pour une éducation à la santé : mieux connaître ses rythmes pour une meilleure qualité de vie. Analyses et solutions pratiques

aménager les temps de vie et de travail chez l'enfant et chez l'adulte : l'exemple des contrats éducatifs locaux.

Cette UE est susceptible d'être validée pour l'accès à l'IUFM.

BIBLIOGRAPHIE :

LECONTE P.& Lambert C. (1995), La chronopsychologie, Que sais-je ? n° 2549, PUF (réédition).

Une bibliographie complète sera donnée en début d'année.

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC, dossier

* Session 2 : écrit (dossier)

UE 4A-5 – Dysfonctionnements cognitifs et émotionnels (de l'enfant à l'adulte : genèse, prévention et gestion des difficultés psychologiques)

RESPONSABLE : M. RUSINEK Stéphane

ENSEIGNANTS : Mmes DOUILLIEZ, GACKIERE,
MM. HAUTEKEETE, RUSINEK

Des intervenants extérieurs apporteront leurs compétences spécifiques de professionnels de terrain.

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h (Cours / TD)

PROGRAMME :

Rôle des événements de vie et des apprentissages dans les structurations psychopathologiques: organisation cognitive et schémas dysfonctionnels.

Difficultés scolaires: désordres émotionnels et apprentissages (anxiété, dépression, stress, déficit d'assertivité). Prévention et gestion.

Difficultés spécifiques liées aux environnements à haut risque.

Facteurs de genèse des troubles anxieux et dépressifs (exemple : la phobie sociale)

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC

* Session 2 : terminal écrit, questions, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-6 – Psychologie clinique de l'adulte

RESPONSABLE : Mme CARON Rosa

ENSEIGNANTS : Mme CARON Rosa , M. FONTAINE François,

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h (Cours / TD)

PROGRAMME :

cours :

histoire de la psychologie clinique

les fonctions du psychologue clinicien

spécificité de l'entretien auprès de sujets confrontés à différentes problématiques

l'approche psychothérapique

TD : études de textes et mises en situation.

Cet enseignement a pour objectif de resituer la spécificité de l'entretien clinique en l'inscrivant dans une perspective psychanalytique. Cette référence conceptuelle constitue un mode d'approche clinique intéressant car il met l'accent sur la singularité du sujet et la spécificité de la rencontre intersubjective. Cet enseignement sensibilisera à la dimension des processus inconscients à l'œuvre dans l'entretien clinique. Il mobilisera la sensibilité à la souffrance psychique et à l'implication personnelle.

EXAMEN : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, questions, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-7 – Psychologie clinique de l'enfant

RESPONSABLES : M. O. ROSENBLUM et Mme C. DUPUIS-GAUTHIER

ENSEIGNANTS : Mme DUPUIS Catherine, M. ROSENBLUM Ouriel

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 12 h (Cours / TD)

PROGRAMME :

Cet enseignement est une initiation aux concepts psychanalytiques freudiens et post-freudiens, particulièrement utiles dans le travail clinique auprès de l'adolescent, de l'enfant et du bébé. Le cours constitué d'un apport théorique se réfère notamment aux travaux de S. Freud, de M. Klein et de D. W. Winnicott sera accompagné de nombreuses illustrations cliniques actuelles permettant une approche dynamique de la technique de l'entretien clinique.

BIBLIOGRAPHIE :

Freud S. (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, 1987.

Klein M. (1947), *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1968

Winnicott D.W. (1958), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969

EXAMEN : 6 ECTS

* Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-8 – Catégories sociales et modes de vie

RESPONSABLE : Mme DURAND-DELVIGNE Annick

ENSEIGNANT : Mme DURAND-DELVIGNE

HORAIRE : Mardi de 9 h à 11 h 30

PROGRAMME :

L'objectif du cours et des TD est de s'interroger sur l'impact des appartenances catégorielles, sur les styles, modes et choix de vie, entre déterminisme sociologique et liberté individuelle.

Cette réflexion se construira à partir de l'élaboration d'une pré recherche dont le thème pourra être choisi par l'étudiant(e).

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC, dossiers

* Session 2 : écrit

UE 4A-9 – Introduction à la neuropsychologie

RESPONSABLE : Mme MORONI Christine

ENSEIGNANTS : MME DANJOU, FEUILLET, MORONI et SCHOENENBURG, MM. DELBEUCK et LAFARGUE

HORAIRES : Mardi 15 h 30 - 17 h et Jeudi 13 h 30 - 15 h 30

PROGRAMME :

L'objectif est de permettre aux étudiants de découvrir différents aspects de la neuropsychologie. Dans ce but, il sera abordé :

1) des connaissances théoriques :

Histoire de la neuropsychologie

Spécialisation hémisphérique et lobaire

Grands syndromes neuropsychologiques focaux (aphasie, amnésie, apraxie, agnosie, dysconnexion calleuse, syndrome frontal)

Pathologies neuropsychologiques du vieillissement

2) le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie :

ces interventions sont faites par des psychologues spécialisés en neuropsychologie exerçant dans différents milieux professionnels (en consultation mémoire, en centre de rééducation fonctionnelle et en UEROS)

3) démarche expérimentale avec des patients cérébrlésés.

BIBLIOGRAPHIE :

Seron X & Vanderlinden M (2000). Traité de neuropsychologie clinique, Tome 1, Solal, Marseille.

Houdé O, Mazoyer B & Tzourio-Mazoyer N (2002). Cerveau et Psychologie, PUF, Paris

Belin C, Ergis A-M & Moreau O (2006). Actualités sur les démences : aspects cliniques et neuropsychologiques, Solal, Marseille.

EXAMEN : 6 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, questions, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 4A-10 – Psychologie du travail et de la vie sociale

RESPONSABLE : Mme DESRUMAUX Pascale

ENSEIGNANTS : Mme DURAND, Mme DESRUMAUX

HORAIRE : Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

PROGRAMME :

Cours : - Norme d'internalité et évaluation de la personnalité dans le monde du travail (application aux domaines du recrutement, de l'encadrement, du travail social...)

Le cours présente les théories de l'attribution, du locus of control et les effets d'informations (norme d'internalité, apparence physique, genre, personnalité, compétence...) sur les jugements dans le monde du travail (recrutement, aide...).

TD : les étudiant(e)s réalisent un exposé sur la base de textes et réfléchissent aux implications des recherches sur les pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE :

Desrumaux P. (1998). /Manuel pratique en travail social./ Gaëtan-Morin
Desrumaux, P. (2001). Recrutement, critères valides et norme d'internalité : effet de l'expérience professionnelle, de l'essai professionnel, de l'aptitude et du mode d'explications des candidats sur les décisions d'embauche. /Le Travail Humain, 64/, 343-362.

Desrumaux P, Léoni, V., & Masclat, G. (2003). Recrutement, internalité/externalité, apparence physique de candidats masculins et type de poste. /Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 59/, 30-39

Marché du travail et genre

En cours : Le cours présente 2 approches – cognitive et sociocognitive – contribuant à une meilleure compréhension de la dynamique du marché de l'emploi, en prenant l'appartenance sexuée comme un de ses révélateurs.

En TD : les étudiant(e)s ont, en groupe restreint, à mener une recherche bibliographique et de documentation sociale puis à élaborer, sur cette base, un document de synthèse et d'analyse relatif à 2 thèmes : caractéristiques actuelles de l'activité professionnelle des femmes en France, principaux facteurs participant à la différenciation sexuée de l'emploi.

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC

* Session 2 : écrit

* Document non autorisé

UE 4A-11 – Développement de la cognition et des émotions à tous les âges de la vie

RESPONSABLE : Mme BONNOTTE Isabelle

ENSEIGNANTS : Mme BONNOTTE, MM VILETTE & RUSINEK

HORAIRE : Mercredi 9 h à 12 h

PROGRAMME :

Les interventions aborderont les aspects cognitifs liés au développement à tous les âges de la vie, avec une attention particulière au rôle des émotions sur le fonctionnement cognitif.

Les points suivants seront traités :
la petite enfance et la résolution de problèmes,
l'entrée dans l'âge adulte et les adaptations sociales,
l'avancée en âge et les ressources cognitives.

EXAMEN : 6 ECTS

** Session 1 : CC

** Session 2 : terminal écrit, questions, durée 2 heures

* Document non autorisé

UE 4A-12 – Maladies et vie sociale

RESPONSABLE : Mme ROUSSEAU Amélie

ENSEIGNANTS : M. ANTOINE, Mme ROUSSEAU

HORAIRE : Mercredi 9 h à 12 h (Cours / TD)

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux domaines d'intervention en Psychologie de la santé et de développer des compétences pour l'application dans ces domaines.

PROGRAMME :

Fondements conceptuels des pratiques d'intervention en santé communautaire.
Influence des relations personne – environnement sur la santé
Styles de vie à risques pour la santé.
Santé, maladie et identité.
Soutien Social et relations d'aide.

EXAMEN : 6 ECTS

* Session 1 : CC

* Session 2 : terminal écrit, questions, durée 2 h

* Document non autorisé

UE 5 – Modélisation mathématique

RESPONSABLE : Mme LEFEVRE Françoise

ENSEIGNANTS : MME CASALIS, LEFEVRE, LUYAT, TRAN T-L,
MM. MIOSSEC, THILLY, SPARROW

HORAIRES : 24 h de cours et 24h de TD

Cours : Lundi 13 h 30 à 15 h 30 (groupe B)

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 (groupe A)

TD : horaires indicatifs

Lundi 10 h à 12 h (1 groupe)

Mardi 9 h à 11 h (1 groupe)

Mardi 10 h à 12 h (1 groupe)

Mardi 10 h 30 à 12 h 30 (1 groupe)

Mardi 14 h à 16 h (1 groupe)

Vendredi 8 h 30 à 12 h 30 (1 groupe)

Vendredi 10 h à 12 h (2 groupes)

Vendredi 10 h 30 à 12 h 30 (2 groupes)

PROGRAMME :

Prendre conscience de l'importance du modèle mathématique sous-jacent à toute formalisation d'un processus psychologique, validation de ce modèle et inférence statistique dans le cadre d'un modèle déterminé.

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD.

Les modèles de l'inférence paramétrique : examen à vue des données, test de normalité et alternatives à ces modèles (introduction aux méthodes non paramétriques).

Le modèle linéaire : inférence sur la corrélation linéaire et dans les modèles de régression linéaire simple et multiple (prévision, test de linéarité, transformation de variables).

BIBLIOGRAPHIE : des photocopiés sont disponibles :

Inférence statistique

Tables statistiques

Inférence dans le domaine linéaire

Exercices corrigés

Fiches d'exercices pour les séances de TD

EXAMEN : 3 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Documents autorisés :

les 3 photocopiés non annotés : « inférence statistique », « tables statistiques », « inférence dans le domaine linéaire » ; calculatrice

UE 6 – Psychométrie

RESPONSABLE : M. SOCKEEL Pascal

ENSEIGNANTS (COURS) : MM. GALLINA, SOCKEEL.

ENSEIGNANTS (TD) : MM MIOSSEC, REMY, SOCKEEL et Mme LUYAT.

HORAIRES : 12 h de cours et 24 h de TD

Cours : Lundi 13 h 30 à 15 h 30 (groupe A)

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 (groupe B)

TD : horaires indicatifs

Lundi 10 h à 12 h (2 groupes)

Lundi 15 h 30 à 17 h 30 (2 groupes)

Mardi 15 h 30 à 17 h 30 (1 groupe)

Jeudi 14 h à 16 h (2 groupes)

Vendredi 9 h 30 à 11 h 30 (1 groupe)

Vendredi 13 h 30 à 15 h 30 (1 groupe)

PROGRAMME :

Le cours aborde les concepts de fidélité et de validité. Sont développées la méthodologie de construction des épreuves standardisées et les outils nécessaires au contrôle de ces deux qualités métrologiques essentielles. Par ailleurs, tous les concepts abordés en L1 et L2 sont revus en TD, au cours d'exercices intégrant l'ensemble des connaissances.

BIBLIOGRAPHIE :

Bernier, J. J. et Pietrulewicz, B. (1997). La psychométrie. Montréal : Gaëtan Morin.

Dickes, P., Tournois, J., Flieller, A. et Kop, J.L. (1994). La psychométrie. Coll. Le Psychologue. Paris : PUF.

Huteau, M. et Lautrey, J. (1997). Les tests d'intelligence. Paris : La Découverte, Syros.

Huteau, M. et Lautrey, J. (1999). Evaluer l'intelligence. Psychométrie cognitive. Paris : P.U.F.

Laveault, D. et Grégoire, J. (1997). Introduction aux théories des tests en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck Université.

Pichot, P. (1997). Les tests mentaux.. Coll. « Que sais-je ». Paris : P.U.F.

Reuchlin, M. (1997). La psychologie différentielle. Paris : P.U.F.

Zurfluh, J. (1976). Les tests mentaux . Paris : Editions Universitaires.

EXAMEN : 3 ECTS

** Sessions 1 et 2 : contrôles terminaux écrits, durée 2 h

* Documents autorisés : tables statistiques, calculatrice